



V. de Petit

J. de Lemaître, Bonardet C^{ie}

Intérieur de la cathédrale d'Auxerre.
pris du côté du cœur.

LA CATHÉDRALE D'AUXERRE.

I.

Des retraites ignorées et presque inaccessibles, comme de profondes carrières, des clairières au centre des forêts, telles furent les premières églises du christianisme. C'est là qu'aux temps de la persécution se célébraient clandestinement les mystères de la religion nouvelle. Plus tard, lorsque Constantin l'eut fait asseoir avec lui sur le trône, si elle chassa violemment les dieux du paganisme de leurs temples, ce ne fut guère pour s'y installer à leur place. Le zèle des fidèles, rejetait comme des lieux souillés, les asiles des fausses divinités et les vouait à la destruction. Au culte nouveau, il fallait de nouveaux temples et une architecture nouvelle, qui exprimât ses tendances mystérieuses et mélancoliques. De là le stile des églises du cinquième au douzième siècle, emprunté à celui des basiliques romaines, qui n'étaient autre chose que des palais de justice et des bourses de commerce. La voûte et le plein-cintre triomphèrent partout de la rotonde, du plafond et de la ligne droite. La voûte elle-même s'abaissa, les ceintres s'écrasèrent dans ce goût nouveau, qui, dans sa massive pesanteur et sa sévère sobriété d'ornements, ne manquait cependant pas de majesté. C'est ce genre de stile qu'en Italie on appelle lombard, en Angleterre saxon, et ailleurs, roman ou byzantin.

On ne cite plus en France qu'un bien petit nombre de monuments de ce genre d'architecture. Les débris en deviennent chaque jour de plus en plus rares. Nous en possédions à Auxerre un reste précieux avant 1820. C'était le portail de l'ancien oratoire de Saint-Maurice, qui depuis dix siècles que l'oratoire lui-même avait été ruiné, était demeuré debout, comme un vestige sacré destiné à retracer aux yeux de la postérité, ce que, dans le langage d'aujourd'hui on appellerait, la pensée religieuse et artistique du cinquième siècle. Cet édifice était, selon la tradition conservée par un moine du neuvième siècle (1), l'œuvre de la munificence et de la piété de notre grand évêque saint Germain, qui l'avait bâti au temps où Attila ravageait les Gaules et l'Italie. On y voyait, dans un bas-relief en médaillon, non le buste de César, comme le rapportait la croyance populaire, mais celui du martyr Saint-Maurice, le chef de

(1) Heric. De mirac. saneti Germani. cap, 25. ~

la légion Thébaine. Ce monument vénérable qui formait l'avant-façade de l'abbaye de Saint-Germain, et dont la solidité pouvait encore braver bien des siècles, a disparu vers 1820. L'administration de cette époque a jugé à propos de le démolir. Cet acte de vandalisme a été commis sous prétexte d'élargir une rue où personne ne passe, et pour montrer de plus loin le maigre et insignifiant pignon dont on a pauvrement couvert les cicatrices de la vieille et jadis splendide église de Saint-Germain, ainsi que l'entablement d'ordre toscan dont on a affublé la porte nouvelle de ce monastère gothique.

Vers le douzième siècle une révolution s'opéra dans la structure des édifices religieux. Les Arabes qui avaient conquis la Sicile et l'Espagne, et dont la civilisation avançait de beaucoup celle de l'Europe, avaient apporté dans ces deux contrées leur architecture orientale, les dômes élancés, les minarets aigus et les gracieuses ogives dont le goût ne faisait que de naître.

Ce n'est point à dire que l'ogive fut une création nouvelle. On cite des édifices d'une très-haute antiquité où le système de l'arc aigu a été employé (1). C'est l'idée la plus simple. L'art a commencé par elle, et puis il l'a laissée retomber dans l'oubli.

Mais ce système qu'avait abandonné depuis long-temps l'architecture grecque et romaine, était repris dès le neuvième siècle par les Arabes. Et deux siècles après, les monuments qu'ils avaient construits en Sicile et surtout à Palerme, comme plus tard ceux de Cordoue et de Grenade, montraient à l'occident quelle source intarissable d'effets grandioses et gracieux à la fois pouvait découler de ce genre merveilleux (2).

A cette époque, les croisades, en multipliant les rapports entre l'Europe et l'Orient, hâtèrent le mouvement intellectuel. Les arts ne tardèrent point à s'ébranler sous cet heureux contact avec une civilisation plus avancée, et l'architecture subit tout d'abord une immense transformation. La forme byzantine se retrempa de la manière la plus heureuse dans le style oriental. Les lourds portails s'allongèrent en arcs aigus. Les voûtes pesantes s'élancèrent à d'immenses hauteurs. Les colonnes massives se fuselèrent et se réunirent en faisceaux, et partout au plein ceintre suc-

(1) Tels sont, les galeries qui forment la partie postérieure du Ramesseum à Thèbes, le tombeau ou trésor d'Atrée à Mycènes, la porte pratiquée dans les murs Cyclopéens de la ville d'Arpino, la voûte d'un aqueduc à Tusculum, une chambre sépulcrale à Tarquinies, et les Nuraghes en Sardaigne. Voyez Hittorf et Zanth, *Architecture antique et moderne de la Sicile*.

(2) On cite notamment à Palerme, le bâtiment de la Cuba, le Palais-Royal, le château de la Zisa, et l'ancienne mosquée du même nom. Voyez Hittorf et Zanth, déjà cités, et Caumont, *Cours d'antiquités monumentales, IV partie*.

céda l'ogive sarrazine, perfectionnée, embellie et étendue dans ses applications par le génie particulier des artistes de l'occident. On peut suivre les traces de ces modifications fondamentales dans nos monuments Auxerrois. Le clocher de Saint-Germain est tout en plein ceintre, c'est une construction du commencement du onzième siècle. Dans celui de Saint-Eusèbe qui, selon toute apparence, date de la fin du même siècle, ou au plus tard des premières années du siècle suivant, l'ogive n'a pas encore complètement détrôné le plein ceintre, mais elle a fait alliance avec lui et s'est placée à ses côtés. C'est un édifice de transition. A Saint-Etienne, qui n'est venu au monde qu'un peu plus tard, elle règne en souveraine absolue et le plein ceintre a complètement disparu.

C'est dans les premières années du treizième siècle que fut conçu le projet de cette noble Cathédrale de Saint-Etienne d'Auxerre.

Lorsque dans notre siècle qui se targue des prodiges opérés par l'esprit d'association, on vient à tourner ses regards vers ces magnifiques enfantements de l'art religieux du moyen âge, vers ces somptueuses églises que l'on trouve disséminées avec profusion jusque dans les provinces les plus reculées, jusque dans les villes les moins peuplées, on se demande par quels miracles de richesse et d'industrie, à une époque où l'on ne comprenait guère notre centralisation moderne, où l'on était encore loin de deviner un budget de l'état, des cités de troisième ou quatrième ordre ont pu élever de tels monuments. C'est que ce n'était l'ouvrage, ni de la richesse, ni de la centralisation, ni de l'industrie, mais d'une puissance que nous ne connaissons plus guère que de nom, la foi.

A la voix des Evêques, des peuples entiers se réunissaient pour créer ces miraculeuses cathédrales. Les rois y contribuaient par leurs dons, les papes par leurs bulles, les poètes par leurs chants, les prêtres par leurs exhortations si puissantes alors. Ce n'était pas l'œuvre d'une seule communauté, d'une seule province; c'était une œuvre qui intéressait toute la chrétienté, et pour laquelle on ne calculait ni l'or ni le temps. Les aumônes des fidèles accouraient de tout le royaume, et parfois des extrémités de l'Europe, pour cette fondation sacrée. Les pèlerins venaient jusque des contrées les plus éloignées, gagner les indulgences promises en se vouant, pendant des mois entiers, au saint travail; et des associations d'ouvriers et d'artistes exaltés à la fois par l'amour de l'art et la religion, dévouaient, avec une abnégation que nous ne pouvons plus comprendre, leur existence entière à l'accroissement et l'embellissement de ces majestueux édifices avec lesquels leur âme s'était identifiée. Les générations se succédaient, les incendies, les désastres de toute nature désolaient la contrée, les guerres bouleversaient le sol, sans que la pensée commune, la grande pensée du pays en souffrit aucune atteinte. Parfois, sans doute, on était contraint, par le

malheur des temps, d'interrompre l'œuvre; mais l'orage une fois calmé, et le ciel redevenu serein, on se remettait à l'ouvrage. Les guerres du protestantisme ont pu seules lasser l'inébranlable persévérance de cette pieuse ardeur de construire. Presque toutes les églises qui n'étaient point achevées au milieu du 16^e siècle, sont restées depuis dans le même état d'inachèvement. C'est qu'à la fin des trente ans de cette horrible guerre, le catholicisme n'avait vaincu qu'en apparence. Le zèle ardent, le zèle qui enfante les grandes choses, était mort, et à sa place était venue déjà l'indifférence dont on se plaint aujourd'hui, et qui n'est un produit du siècle actuel, qu'aux yeux de ceux qui s'en prennent à l'extérieur de la société, au lieu de chercher dans ses œuvres la révélation de sa pensée intime.

Telle fut l'histoire de notre cathédrale. Commencée dans les premières années du 13^e siècle, on y travaillait encore plus de 300 ans après, en 1543, quand déjà la guerre du Luthéranisme était allumée en Allemagne, d'où, quelques années après, elle devait gagner la France.

La première pierre en fut posée en 1216 par l'évêque Guillaume de Seignelay. C'était un prélat d'un esprit ardent, homme d'action, grand défenseur de ses droits, grand envahisseur des droits d'autrui; du reste, ami des arts et même du progrès, dans le sens qu'on pouvait attacher à ce mot au treizième siècle.

Il s'était fait connaître, quand il n'était encore que doyen du chapitre, par l'énergie de son opposition contre le vieil évêque Hugues de Noyers, homme de tête aussi, soldat au moins autant que prêtre, qui aimait la guerre de passion, lisait Végèce plus souvent que les Pères (1), et à qui son zèle, plus que bouillant pour le maintien de la foi, avait mérité le surnom de *Marteau des hérétiques*.

Tout inflexible qu'il était, et bien qu'il eût, en plus d'une circonstance, humilié l'orgueil des comtes d'Auxerre, le vieil évêque fut forcé de plier devant le jeune doyen. Un jour que pour rebâtir son château de Régennes il avait abattu des arbres dans une forêt du chapitre, Guillaume le traduisit devant le métropolitain; et il fallut, bon gré, malgré, qu'il les rapportât devant le parvis de Saint-Etienne.

Une autre fois il s'en prit au comte d'Auxerre, au sujet de je ne sais quelle injure, et le contraignit à venir, en plein chapitre, faire amende honorable aux chanoines.

Sa conduite, quand il fut évêque, ne démentit pas ce début. A peine fut-il sacré, que le jour même, et sans attendre au lendemain, il monta

(1) Militam gaudebat stipari frequentia. . . . undè et Vegetium Renatum frequenter relegerat. (Gesta pontif. autissiodorens. cap. 58.)

à cheval pour aller trouver le roi Philippe-Auguste et en obtenir la remise du droit de régale, selon lequel, quand le siège devenait vacant, les officiers royaux s'emparaient de la régie des revenus de l'évêché. Deux ans après, son caractère fier, intraitable, trouva l'occasion de se montrer dans toute son énergie. On rassemblait, en 1209, une armée à Mantes. L'évêque reçut l'ordre, comme seigneur féodal, d'y conduire ses vassaux; car, dans ce temps un évêque devait être homme de guerre en même temps qu'homme d'église, et la loi des fiefs l'obligeait à marcher de sa personne à la tête de ses chevaliers, sur l'injonction de son suzerain. Arrivé à Mantes, Guillaume ne trouva pas le roi, mais seulement le comte de St.-Pol qui commandait l'armée à sa place. Il refuse alors de marcher, et revient dans son diocèse, sous prétexte qu'il ne doit qu'au roi seul le service militaire. Le roi, furieux, fait saisir le temporel de l'évêque. Celui-ci n'en tient compte; il excommunie audacieusement les officiers royaux et jette un interdit sur les terres du roi situées dans l'étendue du diocèse. La querelle dura trois ans sans que Guillaume voulût céder. Et, de guerre lasse, le roi, peu jaloux, sans doute, de voir dans son camp un chef aussi peu propre à la discipline militaire, finit par le dispenser de tout service personnel.

Guillaume, comme nous l'avons déjà dit, alliait le goût des arts à ce caractère impétueux. Il aimait la magnificence et le luxe. Le moine contemporain, auquel nous devons l'histoire de sa vie, nous apprend que c'est lui qui mit le premier des chassis vitrés aux fenêtres de son palais, ce qui était alors, en effet, un luxe raffiné (1).

C'était le temps où, de toutes parts, on avait hâte de substituer la forme nouvelle au vieux style des églises romanes. Guillaume de Seignelay ne fut pas des derniers à suivre le torrent du goût moderne.

Au centre de la vieille cité Auxerroise existait déjà, depuis six cents ans, une cathédrale dédiée à Saint-Etienne. Elle avait, dit-on, été bâtie par l'évêque Saint-Amatre vers 415, agrandie par son successeur Saint-Didier en 610, brûlée et reconstruite, sous le pontificat d'Hérifrid, à la fin du 9^e siècle, puis, au milieu du 10^e, sous celui de Guy qui, le premier, lui avait donné la forme d'une croix. Mais elle n'était construite qu'en matériaux de peu de solidité, car, au commencement du onzième siècle, elle s'écroula de fond en comble dans un immense incendie qui détruisit

(1) Palatium ipsum multum nobiliori quam ante tecti structurâ decoravit et ad intromittendam lucem in palatium fenestras pinnaculi magnâ intercapedine dilatavit, arrens flatus importunos ventorum, vitrearum perlucidarum objectu (Gesta Pontific. Autis. Cap. 59).

la ville tout entière, à l'exception de l'église de Saint-Alban (1). On s'était alors empressé de la reconstruire sur un plan plus vaste, et cette fois, en larges pierres de taille, pour qu'elle fût à l'épreuve de tous les accidents. A cet effet, on avait assis dans les entrailles du sol d'énormes fondations, et comme la construction devait s'étendre jusque sur le flanc de la colline qui domine la rivière, un étage de voûtes avait été élevé pour exhausser le plan décline et le porter au niveau du reste du terrain. C'est sur les cryptes ainsi construites, que l'on avait assis le chœur de la nouvelle église flanqué de deux tours. La nef s'étendait du côté du couchant.

Cette immense reconstruction avait sans doute occupé tout le onzième siècle et peut-être une partie du douzième. L'église était donc presque neuve encore lorsque Guillaume de Seignelay monta sur le siège épiscopal.

Cependant l'activité dévorante de son esprit et son goût pour l'architecture nouvelle la lui firent prendre en aversion. Il la trouvait, dit son historien, trop simple, trop peu ornée, et de plus, petite et mal-propre (2). Il résolut donc de la raser et d'élever à sa place une cathédrale dans le goût nouveau.

Pour cela, il manda auprès de lui les hommes les plus habiles dans l'art des constructions, et par leurs conseils il résolut de se borner d'abord à démolir à rase terre le chœur de l'ancienne église et à le reconstruire dans la même étendue, sur les mêmes fondations, mais sur de nouveaux plans (1). On conservait ainsi les cryptes bâties deux cents ans auparavant par Hugues de Challon.

Les premiers travaux se trouvèrent bientôt arrêtés par un grave accident. L'ancien chœur était flanqué de deux hautes tours qu'on avait cru devoir laisser debout, en se contentant de les étayer par d'énormes poutres. Un jour, qu'en l'honneur d'une fête solennelle, on avait sonné en volée les cloches grosses et petites, on vit pendant l'office s'élargir la brèche que la démolition du chœur avait faite dans la tour méridionale. Malgré la confiance que l'architecte manifestait en montrant ses grandes poutres d'étai qui s'étendaient d'une tour à l'autre, on s'empressa de terminer la procession et les cérémonies de la messe; et à

(1) Hoc in tempore civitas Autissiodorum exitialiter igne cremata est, et res humana in favillas redacta preter ecclesiam beati Albani. . . . Tunc principalis ecclesia protomartyris Stephani funditus corruit; quem protinus ipse præsul cæpit majore ambitu ac cryptarum curvaturis quadris lapidibus certatim reedificare, nam prius delicatiore materiâ constituerat, minimisque lapillis (Gest. pontif. autiss. in Labb. cap. 59.)

(2) *Ibid.*

(1) *Ibid.*

peine tout le monde était-il sorti, que la tour du midi s'éroula avec un fracas effroyable sur celle du nord, qu'elle entraîna, une demi-heure après, dans sa chute. Le naïf auteur de l'histoire de Guillaume de Seignelay, ne manque pas de voir un miracle en ce qu'au moment de cet éboulement il ne restait personne dans l'église. Et même, à l'en croire, les miracles se multiplièrent en cette occasion. Miracle, parce que deux enfants, qui se trouvaient près de là, furent préservés de tout accident; miracle, parce que la croix et l'autel de la confrérie demeurèrent intacts; miracle, parce que l'on retrouva ensuite sous les ruines un missel précieux. Récits pleins de candeur et d'ingénuité, précieux à lire pour qui veut connaître l'esprit de ces temps, qu'il entremêle de pieuses réflexions sur ce qu'il faut penser de ces bienfaits du ciel, *quid pensandum ex hoc miraculo*, dit-il dans le mauvais latin de son siècle.

Cependant l'impulsion active que, dans sa bouillante ardeur, Guillaume de Seignelay sut donner aux travaux fut telle, que, dès la première année, on vit l'édifice élever sa tête immense au-delà de tout ce qu'on avait espéré. L'argent ne manquait pas. L'évêque était riche de son patrimoine et des revenus de son siège. Il y consacra, la première année, sept cents livres de sa caisse particulière, somme énorme pour ce temps-là, outre les produits de ses juridictions et les offrandes des fidèles, recueillies tant dans son diocèse que dans les diocèses voisins. Les années suivantes il y contribuait encore assiduellement, par chaque semaine, de dix livres ou de cent sous tout au moins. Aussi, lorsqu'en 1220 il fut transféré du siège d'Auxerre à celui de Paris, l'édifice avait déjà fait de grands progrès.

Les évêques qui vinrent après lui, héritèrent de son zèle pour la sainte entreprise. Henry de Villeneuve, son successeur, obtint du pape une bulle, qui, pour stimuler les dons des fidèles, accordait des indulgences spéciales à ceux qui contribueraient à l'achèvement de l'église, et particulièrement la participation au produit spirituel de toutes les bonnes œuvres du diocèse et des quatre mille messes qui s'y disaient (1). Cette bulle fut publiée jusque dans le royaume de Suède. Il y a lieu de penser qu'elle fut suivie d'une abondante moisson d'aumônes. Aussi, pendant la première moitié du 14^e siècle, l'œuvre se poursuivit avec activité. Mais, en 1388, quatre ans après la funeste bataille de Poitiers, pendant que le roi Jean était prisonnier à Londres, Auxerre tomba au pouvoir des Anglais qui le pillèrent pendant huit jours, et puis, lorsqu'ils eurent emporté toutes ses richesses, mirent les habitants à rançon pour racheter leurs

(1) *Participes fieri omnium benefactorum et quatuor mille missarum que dicuntur in istâ diocesi.* (Lebeauf, Mém. sur Auxerre. Tome I., p. 361).

maisons du feu et leurs vies du massacre. Cette catastrophe ruina, pour long-temps, notre ville. Tout commerce y fut détruit pendant longues années, et sans doute il s'ensuivit une longue interruption des travaux de la cathédrale. Peut-être ne les reprit-on qu'au commencement du siècle suivant. Quoi qu'il en soit, nous voyons que vers les premières années du 15^{me} siècle, on se remettait avec ardeur à l'œuvre. Ainsi, en 1415, le pape Jean XXIII, datait de Constance, pendant la tenue du grand concile, un nouveau bref d'indulgences pour appeler à l'aide des Auxerrois, le concours des fidèles du dehors.

Ce monument inachevé était l'amour et la gloire du clergé et de la population toute entière. Chaque évêque tenait à honneur d'en terminer une partie. C'est ainsi que Henry de Villeneuve fit achever l'abside ou sanctuaire en 1221; Americ Guénaud, le grand autel, en 1334; Jean Baillet, le portail latéral du nord, en 1490; et le dernier des deux François de Dinteville, la grande tour, en 1643. D'autres, qui n'avaient pu faire assez de leur vivant, y suppléaient par des legs considérables dans leurs testaments. A leur exemple, de simples particuliers faisaient parfois des dons magnifiques. C'est ainsi qu'en 1413, un Chantre de l'église, appelé Jean de Molins, donna 120 écus d'or pour la construction du portail septentrional.

II.

L'architecture gothique qui avait, pendant quatre à cinq siècles, régné en souveraine dans toute l'Europe, vit décliner, vers la fin du seizième, sa gloire et son crédit. Avec le goût renaissant pour la littérature des Grecs et des Romains, on vit se ranimer un sentiment d'admiration, assurément très-légitime, pour la pureté élégante et la noble simplicité des monuments que ces peuples illustres nous ont légués. Mais, et surtout en France, ce sentiment ne sut pas se maintenir dans de sages limites, il s'exagéra jusqu'à l'injustice, et les œuvres de nos pères furent immolées, comme d'informes et grossiers essais, à la gloire du Panthéon et du Parthénon. La fin du dernier siècle a vu se produire la charge de cette prédilection aveugle: On ne connaissait plus que les quatre ordres classiques. Hors du dorique, de l'ionique, du corinthien et du toscan point de salut. C'est à grand peine si l'on souffrait le composite. Le monde avait dormi douze cents ans. Il fallait donc sauter du quatrième siècle au dix-septième. Les sociétés modernes ne dataient que de l'an 1600, et l'on riait beaucoup de la barbarie de nos aïeux, avec leurs clochers, leurs voûtes, leurs piliers et leurs ogives. La colonne classique envahissait tout, jusqu'à nos meubles, même ceux qui semblaient le moins prédestinés à l'architecture.

Depuis trente ans la réaction est venue, et, comme toujours, ardente et exclusive. En France, surtout, où le goût du gothique avait été bien autrement perdu qu'en Allemagne et en Angleterre, pays où les monuments du moyen-âge n'étaient jamais tombés dans le dédain, en France, dis-je, il s'est réveillé avec fureur. Nous avons vu le classique honni et vilipendé à son tour, et l'art du 13^{me} siècle, vanté, préconisé, déifié dans ses moindres œuvres avec une exaltation qui tient du délire. Dans ces derniers temps, les plus nobles émanations de l'architecture grecque ont été livrées au ridicule comme d'ignorantes et insipides conceptions. Et puis, on a découvert, dans les combinaisons des artistes du moyen-âge, un sens mystérieux dont, vraisemblablement, ils ne se sont jamais doutés eux-mêmes. Selon cette appréciation de l'art architectural du 13^{me} siècle, la forme générale de l'édifice, le nombre des piliers, leurs espacements, la disposition des sculptures et jusqu'aux moindres ornements, tout cela recèle un symbolisme profond, dont on a trouvé la clef, et que l'on a expliqué, comme Champollion a fait des hiéroglyphes. Il y a sur ce sujet, dans Victor Hugo et surtout dans Michelet, cet historien d'ailleurs si savant et si judicieux, des trésors de paradoxes extravagants, et d'absurdes rêveries. Si les maîtres n'ont pu résister à l'entraînement du mouvement réactionnaire, que dire du peuple de leurs écoliers. Quel déluge d'emphase et de galimathias! On se prosterne devant la moindre colonnette; on se pâme devant la plus humble ogive; puis, des lamentations à fendre l'âme sur les outrages du badigeon, cet ignoble complice du classique; d'interminables litanies de termes techniques à épouvanter les artistes eux-mêmes; des excursions apocalyptiques dans la science des énigmes que recèlent les entrailles de ces *poèmes de pierre*; et l'éternel lieu commun du clocher qui monte vers le ciel comme la prière ardente d'un croyant ou les élancements d'un cœur en extase! Faut-il s'étonner après cela que le style cathédrale menace de dépasser bientôt en ridicule les poèmes descriptifs de l'Empire et les cothurnes du Directoire?

Tâchons d'éviter ce nouveau travers. Tenons-nous à distance égale de cette aveugle indifférence qui méconnaît les beautés du gothique, et de ce fanatisme insensé qui, trop souvent, ne lui suppose des vertus imaginaires, que parce qu'il ne sait pas discerner son véritable caractère, si grandiose et si imposant. Le savant de Caumont (1) a exprimé admirablement ce noble caractère. « Il faudrait être dépourvu de » sensibilité et d'enthousiasme pour contempler sans émotion l'effet » magique de nos belles églises du 13^{me} siècle. Les heureuses propor-

(1) Antiquités monumentales, IV^e Partie, p. 268.

» tions observées par les architectes dans la forme des arcades et des
 » fenêtres, la vaste étendue des nefs, ces murs aériens sur lesquels on
 » a semé les découpures et les élégantes broderies; toutes ces mer-
 » veilles de sculpture et de hardiesse rehaussées par la clarté mysté-
 » rieuse d'un jour que les vitraux peints ont terni, impriment à l'âme
 » un sentiment éminemment religieux. Et lorsque placé sous le portique
 » d'une cathédrale, l'œil saisit tout l'espace du temple, parcourt la nef
 » centrale, glisse avec étonnement sous ces voûtes à la fois légères et
 » gigantesques, pour venir se perdre dans le lointain où apparaît le
 » rond-point, on ne peut se défendre d'une vive exaltation, d'une sorte
 » de tressaillement; l'aspect d'une basilique frappe les sens comme le
 » ferait une poésie sublime, ou une belle mélodie. Si de l'intérieur on
 » passe à l'extérieur, on n'est pas moins charmé des proportions à la
 » fois vastes et gracieuses du vaisseau, de l'élégance des tours, de la
 » profusion des clochetons, des arcs-boutants et des contreforts. »

Mais, c'est surtout Châteaubriant, qui, dans son style magique, a fait merveilleusement comprendre le vrai génie de l'architecture gothique, par son analogie intime avec l'esprit mystérieux du christianisme. Écoutons son admirable description.

« Ces voûtes ciselées en feuillages, ces jambages qui appuient les murs
 » et finissent brusquement comme des troncs brisés, la fraîcheur des
 » voûtes, les ténèbres du sanctuaire, les ailes obscures, les passages
 » secrets, les portes abaissées, tout retrace les labyrinthes des bois dans
 » l'église gothique; tout en fait sentir la religieuse horreur, les mystères
 » et la divinité. Les deux tours hautaines plantées à l'entrée de l'édifice
 » surmontent les ormes et les ifs du cimetière et font un effet pittoresque
 » sur l'azur du ciel. Tantôt le jour naissant illumine leurs têtes jumelles,
 » tantôt elles paraissent couronnées d'un chapiteau de nuages ou gros-
 » sies dans une atmosphère vaporeuse. Les oiseaux eux-mêmes semblent
 » s'y méprendre et les adopter pour les arbres de leurs forêts; des cor-
 » nelles voltigent autour de leur faites et se perchent sur leurs galeries.
 » Mais tout-à-coup des rumeurs confuses s'échappent de la cime de ces
 » tours et en chassent les oiseaux effrayés. L'architecte chrétien, non
 » content de bâtir des forêts, a voulu, pour ainsi dire, en imiter les
 » murmures, et au moyen de l'orgue et du bronze des cloches il a atta-
 » ché au temple gothique jusqu'au bruit des vents et des tonnerres qui
 » roulent dans la profondeur des bois. Les siècles évoqués par ces sons
 » religieux, font sortir leurs antiques voix du sein des pierres et sou-
 » pirent dans la vaste basilique. Le sanctuaire mugit comme l'ancre de
 » l'ancienne Sybille, et tandis que l'airain se balance avec fracas sur
 » votre tête, les souterrains voûtés de la mort se taisent profondément
 » sous vos pieds. (Génie du Christ. 3^e p. L. 1^{er}. Ch. 8.) »

N'était la sœur jumelle qu'attend encore la belle tour de notre cathédrale, il semblerait que c'est d'après elle qu'a été fait ce magnifique tableau. Son grand portail est malheureusement incomplet, et l'aspect si riche, si imposant de cette première tour fait regretter davantage l'absence de la seconde. C'est, au reste, un malheur commun à bien des églises, et la nôtre contient assez de beautés du premier ordre, pour nous consoler de cette déféctuosité.

Elle forme une vaste croix comme Notre-Dame de Paris. Comme cette dernière elle appartient par sa base à l'architecture romane. Ses cryptes du onzième siècle forment une église souterraine d'une majestueuse structure, qui a son abside, son chœur, ses bas-côtés, ses arceaux en plein ceintre et sa voûte en deux parties. On y descendait autrefois par un double escalier à l'entrée du chœur supérieur. Mais, au 16^e siècle, un lourd et gauche jubé, qui n'existe plus maintenant, a été jeté sur cette voie, et l'on n'arrive plus aux cryptes que par une issue détournée. L'église souterraine a eu jadis son autel sous l'invocation de la Trinité, et ses quatre chanoines dotés, suivant une charte de 1218 (1), chacun de soixante sous, de six muids de vin, dont quatre de rouge et deux de blanc, de deux bichets de pois et de quelques dîmes. On voit encore sur quelques parties des murs, et en particulier, sur ceux de l'abside, des vestiges de peintures à fresque qui sont loin d'être dépourvues de mérite et d'intérêt.

Le chœur et l'abside de l'église supérieure ont été construits sur les cryptes anciennes et dans les mêmes dimensions; les bas-côtés se sont trouvés par-là un peu resserrés. C'est la seule critique qu'on ait faite du plan général de l'édifice. Du reste, le chœur et la nef sont vastes, et les bras de la croix, qu'on nomme en terme d'architecture, la croisée ou le transept, sont surtout d'une largeur et d'un développement vraiment admirables. L'abside est portée sur six colonnes que déshonorent malheureusement des cannelures en grisailles dont, par un grossier anachronisme, l'on s'est avisé, je ne sais quand, de les barbouiller. Dix piliers majestueux entourent le chœur, douze autres servent à encadrer la nef. Leurs faisceaux imposants contrastent merveilleusement avec la taille svelte des colonnettes qui courent dans la galerie supérieure tout autour de l'édifice, et surtout avec la structure élancée des deux colonnes fuselées qui soutiennent, derrière l'abside, l'entrée de la chapelle de la Vierge. La dimension totale de l'église est de 300 pieds en longueur, 100 pieds d'élévation sous la clef des voûtes, et 120 pieds de largeur.

(1) Lebœuf, Mém. sur Aux. Preuv.

Les vitraux sont en grande quantité, et la plupart d'une beauté remarquable. Peu d'églises aujourd'hui sont aussi riches en ce genre de peinture. Au rond-point et dans ses bas-côtés, il y en a du 13^e siècle; dans la grande verrière du fond de l'abside, on voit un *Agnus Dei* avec un étendard; c'est le *contre-scel* de l'évêque Henry de Villeneuve, mort en 1234. A la chapelle de la Vierge, il en est d'un excellent style et plein de charmants détails qui représentent l'histoire de la Vierge, celles de Job et des Machabées. Les vitraux du chœur et de la nef ne sont que de la fin du 16^e siècle. Ils avaient sans doute beaucoup souffert dans les guerres de religion: C'est l'évêque Amyot qui en a fait réparer la plus grande partie. Une fenêtre tout entière des bas-côtés du rond-point, à l'aspect du midi, au-dessus de la porte qui conduisait autrefois au chapitre, est en verre blanc, à l'exception de la figure de l'apôtre Saint-Jacques qui en occupe le milieu. Il y a à ce sujet une tradition que Lebœuf rapporte en ces termes (1) : » Comme on ne voyait pas bien clair sur le maître-autel, » à cause de l'épaisseur des vitrages des bas-côtés, il, (l'évêque Amyot) » fit ôter une verrière entière du côté droit. . . et y fit substituer du » verre blanc avec une simple image de St.-Jacques, son patron. »

Les vitraux de la rose méridionale du transept ont été assez mal restaurés, beaucoup de parties sont déplacées ou mises à contre-sens. Quant à la rose du nord elle est charmante et d'une parfaite conservation. On y voit, en une quantité considérable de figures emblématiques, les litanies de la Vierge, et dans le vitrail au-dessous, divisé en huit panneaux, divers sujets de la vie des saints. Mais rien n'égale l'effet de la grande rose du fond de la nef, qui représente le Ciel ou la Divinité dans toute sa gloire, figurée au centre sous l'emblème du soleil; autour, sont rangés une grande quantité d'anges, de chérubins et de bienheureux. C'est d'elle surtout que l'on peut dire, avec Victor Hugo : « Lorsque le soleil déjà incliné vers le couchant, regarde » presque en face la cathédrale, ses rayons de plus en plus horizontaux, se retirent lentement du pavé de la place et remontent » le long de la façade à pic dont ils font saillir les mille rondes bosses » sur leur ombre, tandis que la grande rose centrale flamboie, comme » un œil de cyclope enflammé des réverbérations de la forge. »

Le grand portail, malgré son inachèvement, est encore un des morceaux les plus remarquables que la France puisse offrir en ce genre. Il offre, dans son ensemble, les plus belles proportions. La tour septentrionale, moins écrasée que celles de Paris et de Sens, moins grêle que

(1) Mém. sur Auxerre, t. I., p. 629

celles de Chartres, est majestueuse et d'une imposante fierté. Les portes sont d'une rare élégance, et tous les ornements distribués sur la façade, avec une profusion, qui n'exclut pas le bon goût, sont riches et somptueux. Le portail est formé de trois parties, marquées par autant de portes reculées sous de profondes voussures ogives.

La partie centrale se compose de trois étages bien distincts. La grande porte occupe toute la division inférieure; son ouverture est ornée d'une délicate broderie; sa tête est surmontée d'un fronton pyramidal gracieusement découpé à jour, et dont les arêtières supportaient autrefois sept statues. Au sommet de l'angle était celle du diacre Saint-Etienne, patron de l'église. Une terrasse couvre le sommet de cette première division, et le sépare de la seconde. Celle-ci, construite en arrière-corps, est entièrement formée d'une vaste verrière en rose, enfermée dans un grand arc ogive, dont l'extrados d'une rare magnificence, supporte une galerie découverte, que décore une riche balustrade. En arrière de cette galerie s'élève le pignon triangulaire de la nef, au centre duquel se dessinent en relief les capricieux contours d'une gracieuse rosace. Il est bordé de deux rampes évidées à jour, et rejoint, par un élégant arceau, la base du cinquième étage de la tour.

Les deux autres portes, ainsi que les deux portails latéraux du nord et du midi, offrent, dans des dimensions plus restreintes, la même forme que celle du centre. Sur la tête de la porte de gauche s'élève la grande tour, dont elle forme ainsi l'étage inférieur. Le reste de cette belle tour est divisé en quatre étages, sur lesquels on peut lire les diverses phases de l'art gothique du 13^e au 16^e siècle. Le style de la base est encore sévère, mais à mesure que l'on monte, il devient plus riant, plus riche et plus prodigue d'ornements. Le quatrième étage se compose d'une suite de petites consoles surmontées d'arcades à clochetons, destinées sans doute à recevoir des statues, ce qui ne s'est jamais réalisé. L'étage supérieur, qui seul s'isole de la nef, est flanqué, aux encoignures, de quatre petits massifs formés par le prolongement des contreforts angulaires, et figurant de petits édifices isolés, des églises en miniature. Cette tour a 183 pieds d'élévation.

Aux deux côtés de la nef et du chœur, règnent des chapelles collatérales dont les contre-forts extérieurs servent d'appui à des arcs-boutants qui se projettent en l'air, avec une hardiesse merveilleuse, pour aller tout autour de l'édifice soutenir les murs du grand comble, dont ils consolident le sommet et les voûtes, en même temps qu'ils dégorgent au loin les eaux pluviales, qui semblent vomies par la bouche d'une foule de monstres fantastiques, suspendus à l'extrémité extérieure de ces grands ponts aériens.

Les parois de la voussure de chacune des cinq portes de l'église, sont

ornées d'une multitude infinie de figures en ronde-bosse, distribuées en groupes séparés, dont les sujets sont tirés de la Bible ou de la légende. Il y en a six rangs superposés à la grande porte, et trois à chacune des autres. Tous les groupes sont portés sur des ornements d'architecture artistement travaillés, servant à la fois de couronnement et de support. Au-dessous, sont des niches qui recélaient des statues. Celles de la grande porte représentaient les douze apôtres. Elles ont toutes disparu en 1793. Les soubassements offrent, enfin, un grand nombre de caissons où sont représentés, en relief, des chapitres de la Genèse ou des sujets allégoriques. Toutes ces figures sont malheureusement dans un grand état de dégradation; l'orage de la révolution les a presque toutes mutilées. Sans doute elles étaient loin d'offrir toutes un mérite remarquable d'exécution; il y avait dans ce travail beaucoup d'inégalités, et la rapide ébauche d'un artisan inhabile s'y faisait parfois apercevoir. Mais, au milieu de tout cela, on distinguait souvent le faire d'une main profondément intelligente, et sous les blessures multipliées qu'elles ont souffertes, un grand nombre de ces figures vous frappent encore d'admiration par la grâce de leur pose, le charme de leurs détails et la naïveté de leur expression. Il y a là peut-être telle madone, telle figure de sainte, qui fut pendant des années la pensée unique et l'amour de quelque pieux artiste, de quelque Pygmalion chrétien. Dans leur naïve abnégation, ces simples *imagiers* qui prodiguaient les chefs-d'œuvres aux portes des églises, insoucieux de la gloire, aimant l'art pour lui-même, passaient inconnus sur la terre, et dédaignaient d'écrire leurs noms à côté de leurs ouvrages. Mais souvent ils s'éprenaient d'une passion d'artiste pour quelque partie de leur œuvre. Celle-là, ils la retouchaient sans cesse avec amour jusqu'à ce qu'ils eussent épuisé toute la puissance de perfection qu'ils avaient reçue du ciel. C'était là le nom symbolique qu'ils entendaient léguer à la postérité, sûrs d'être devinés un jour par quelque esprit élevé qui, sous ce travail de leur ciseau, reconnaîtrait l'âme et le génie d'un grand artiste. Malédiction à la rage stupide des dévastateurs, qui en se ruant sur les nobles productions de l'art religieux, ont brisé, à la fois, et ces naïves espérances, et la chaîne mystérieuse des sympathies, qui rapprochent des grands talents oubliés, les cœurs d'élite qui savent les comprendre!

III.

Au 15^{me} siècle la cathédrale d'Auxerre fut, à onze ans de distance, le témoin et le théâtre de deux événements remarquables; savoir, un traité de paix ou plutôt le simulacre d'un traité que l'on jurait de bouche et que le cœur démentait, et un conseil de guerre la veille d'une bataille sanglante. Rappelons ici ces tristes épisodes de la plus horrible

guerre civile dont le sein de la France ait jamais été déchiré, ne fût-ce que pour faire comprendre à nos contemporains, par cette douloureuse comparaison, l'inappréciable bonheur de vivre dans des temps de paix et d'union.

Charles VI n'avait que douze ans lorsque son père, le sage roi Charles V, fut emporté par une mort prématurée. Tant qu'il fut hors d'état de veiller par lui-même aux affaires du royaume, ses quatre oncles, les ducs d'Anjou, de Bourgogne, de Berry et de Bourbon se disputèrent la puissance souveraine et le maniement des deniers royaux. Le duc d'Anjou avait présumé, en s'empressant, lorsque Charles V avait à peine les yeux fermés, d'aller s'emparer, à force ouverte, des joyaux de la couronne et du trésor qu'on faisait, chose presque incroyable, monter à dix-neuf millions. La suite répondit à ce début. Ce fut un effroyable gaspillage des sueurs du peuple, pour subvenir aux besoins du luxe le plus effréné. Lorsque Charles VI put régner par lui-même, quoiqu'il n'annonçât que trop de dispositions à suivre ces tristes errements, on pouvait mieux espérer d'un seul maître que de plusieurs tyrans rivaux; mais un déplorable événement vint replonger la France dans un abîme de malheurs. En 1392, à l'âge de vingt-quatre ans, Charles VI fut atteint d'une folie furieuse, qui ne laissait que de courts intervalles lucides. Il vécut encore trente ans, toujours fou ou près de l'être; l'intervalle entre ses accès devenant à chaque fois plus court et plus troublé; sa raison, dans ses meilleurs moments, s'affaiblissant toujours de plus en plus. L'anarchie reparut donc, et plus funeste qu'auparavant. Le pouvoir fut de nouveau disputé et tirillé avec avidité. Puis, vint le jeune duc d'Orléans, frère puîné du roi; dont le faste et la prodigalité extravagante dépassèrent tout ce qu'on avait encore vu. Pour fournir aux profusions de tous ces princes, on imposait sans cesse de nouvelles tailles. On en vit jusqu'à trois dans la même année. Les dilapidations journalières jetaient l'administration et le trésor public dans un désordre où personne ne pouvait plus se reconnaître. Au milieu de la paix, l'argent manquait pour tous les services publics; le malheureux monarque était lui-même abandonné dans le plus grand dénuement; et cependant, le peuple était réduit à un tel désespoir par les vexations du fisc, que les paysans abandonnaient leurs champs en friches, et se réfugiaient dans les bois, d'où l'on voyait sortir des bandes de pillards qui infestaient les grands herbiers (1).

Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, avait fini par obtenir la haute main dans le gouvernement du royaume. Lorsqu'il vint à mourir, son fils

Jean-sans-Peur voulut conserver la même prépondérance. Alors naquit, entre lui et le duc d'Orléans, une rivalité ardente, haineuse, implacable, qui se termina enfin par l'assassinat de ce jeune prince. Le 23 novembre de l'année 1407, à sept heures du soir, des meurtriers soudoyés par le duc de Bourgogne, lui tendirent un guet-apens à Paris, au coin de la rue Barbette, et le massacrèrent inhumainement (1).

La veuve du malheureux prince demanda en vain justice de ce crime. Son ennemi était tout-puissant. Il avouait l'attentat et le faisait justifier publiquement. Elle en mourut de douleur un an après, en recommandant à ses fils de venger la mort de leur père. Mais ils étaient trop jeunes encore pour le tenter. On voulut leur donner une apparence de satisfaction, et assurer en même temps le pardon du duc. Une assemblée des plus grands seigneurs du royaume et des principaux magistrats de Paris, fut convoquée en 1409, à Chartres. Un échafaud avait été dressé dans la cathédrale à l'entrée du chœur. Le Roi, alors en santé, y était assis avec la reine, le dauphin et toute sa cour. Le duc de Bourgogne s'avança, mit un genou en terre, et son avocat, le sire d'Ollehain dit : « Sire, « voici Monseigneur le duc de Bourgogne, votre serviteur et cousin, « venu par devers vous pour ce qu'on lui a dit, que vous étiez indigné « sur lui pour le fait qu'il a commis et fait faire en la personne de « Monseigneur d'Orléans, votre frère, pour le bien de votre royaume « et de votre personne, comme il est prêt de vous dire et faire véri- « tablement savoir, quand il vous plaira. Et pourtant mondit seigneur « vous prie tant et si humblement comme il peut, qu'il vous plaise à « ôter votre ire et indignation de votre cœur et le tenir en votre bonne « grâce. » A une excuse si hautaine le Roi répondit : « Beau cousin « nous vous accordons votre requête et vous pardonnons tout. » Puis, il

Bien de plus touchant que le récit de cet évènement dans Monstrelet.

(1) « Si faisait assez brun pour cette nuit, et lors incontinent mus de hardiee et » outragense volonté, saillirent tous ensemble à l'encontre delui et yent un qui s'écria : » A mort, à mort! et le fêrit d'une hache tellement qu'il lui coupa un poing tout jus. » Et adoac ledit duc voyant cette cruelle entreprise ainsi être fait contre lui, s'écria » assez haut, en disant : Je suis le duc d'Orléans! Et aucuns d'iceux en frappant sur » lui répondirent : c'est ce que nous demandons. Entre lesquelles paroles la plus » grande partie recouvrèrent, et prestement par force et abondance de coups, fut » abattu jus de sa mule et sa tête toute écartelée par telle manière que la cervelle lui » chéyt dessus la chaussée. En outre là le retournerent et si terriblement le marte- » lèrent, que là présentement fut mort très-pitusement; et avec lui fut tué un jeune » écuyer, allemand de nation, qui autrefois avait été son page, et quand il vit son » maître abattu, il se coucha sur lui pour le garantir, mais rien n'y fit. (Chroniques » d'Enguerrand de Monstrelet liv. 1^{er} ch. 36.) »

commanda aux deux enfants d'Orléans de ratifier ce qu'il avait dit, et ils répondirent en pleurant : « Sire, puisqu'il vous plaît à commander, nous « lui accordons sa requête et lui pardonnons la malveillance qu'avions « contre lui, car en rien ne voulons désobéir à chose qui soit à votre « plaisir. » Alors un cardinal apporta un missel ouvert, sur lequel les deux parties « jurèrent et promirent perdurablement et garder ferme « paix et entière l'une envers l'autre. » (1)

C'est ce qu'on appela, d'après un quolibet du fou du duc de Bourgogne, la paix *fournée de Chartres*. Elle ne dura guère.

L'année suivante, le jeune duc d'Orléans épousa la fille du comte d'Armagnac, qui lui-même était gendre du duc de Berry, l'un des oncles du Roi. Puis, il signa à Gien, avec les ducs de Berry et de Bretagne, les comtes d'Alençon, de Clermont et d'Armagnac, un traité d'alliance contre le duc de Bourgogne. Le comte d'Armagnac, seigneur brave, actif, intelligent, ambitieux, devint bientôt le véritable chef de ce parti. Ils mirent sur pied une armée en partie composée de gentilshommes gascons, race belliqueuse, mais pauvre et affamée, qui pillait et ravageait les campagnes avec un degré d'avidité et de férocité qu'on n'avait encore éprouvé d'aucun ennemi (2).

Dans un rayon de vingt lieues autour de Paris, toutes les fermes, toutes les granges étaient brûlées. Les paysans qui tombaient entre leurs mains étaient soumis à d'horribles tortures pour les forcer à racheter leurs vies. Le plus grand nombre ne pouvait satisfaire à l'avidité de ces brigands, qui après avoir épuisé sur eux leur cruauté ingénieuse, les pendaient ou les jetaient à la rivière (3). Le nom d'Armagnac, qu'on ne prononçait qu'avec horreur, fut donné à ces pillards et à tout le parti des princes.

Interrompue pendant quelques mois par un nouveau traité fait à Bicêtre, la guerre reprit l'année suivante avec une nouvelle fureur; chaque parti se signala par les mêmes cruautés. Les Armagnacs dévastèrent de nouveau les campagnes sur leur passage. Tous ceux qui n'avaient pas cherché un refuge dans les villes murées, étaient victimes de leur cupidité ou de leur fureur. Tous les biens étaient livrés au pillage, toutes les femmes accablées d'outrages et de violences. Les hommes étaient pendus par les pouces au-dessus d'un brasier, pour leur faire avouer où ils avaient caché leur argent. Et lorsqu'ils l'avaient avoué, après les avoir dépouillés, on leur coupait le nez et les oreilles, puis on les

(1) Monstrelet liv. 1^{er} ch. 52.

(2) Juvénal des Ursins (Hist. de Charles VI) p. 257—292.

(3) Le moine de Saint-Denis liv. 31 ch. 8 et 17

renvoyait avec dérision en leur disant : « Allez-vous plaindre à votre idiot de Roi ! » (1)

Les représailles de l'autre parti ne se faisaient point attendre. On massacrait tous les prisonniers, quels que fussent leur rang ou leur fortune. Les officiers et chevaliers étaient pendus et les soldats noyés par centaines. Quand on surprenait une ville ennemie, on massacrait la population entière sans distinction d'âge ni de sexe. « Feu se boutait » en églises, dit un chroniqueur du temps, et y ardaient-on souvent » hommes, femmes et enfants. Et mesmement en l'église de Sillières, » où le feu fut bouté, furent bien arses quatre cents personnes, tant » hommes que femmes et petits enfants (2). » A Paris, la populace soulevée contre les Armagnacs, pillait et égorgeait tous ceux qu'on lui signalait comme étant de ce parti. « Terribles et horribles meurtres, » roberies et pilleries, dit le même écrivain, se faisaient à Paris contre » ceux qu'on tenait être du parti du duc d'Orléans. Et suffisait pour » tuer un notable bourgeois et le piller et rober, de dire par quelque » personne de haine; voilà un Armagnac ! » Les prisons étaient pleines de gens dénoncés comme appartenant à ce parti, on les y laissait mourir de faim et de misère. « Moult grande partie d'iceux, » dit Monstrelet, très-misérablement mouraient par force de froid, de » mésaise et de famine. Et après qu'ils étaient morts, on les portait » dehors de ladite ville en aucuns fossés, et là les laissait-on manger des » chiens, oiseaux et autres bêtes très-inhumainement. Et la cause » pourquoi on tenait telle manière contre eux, si était pour ce que » par plusieurs et diverses fois avaient été dénoncés et publiés par les » églises et carrefours de ladite ville de Paris comme excommuniés. » (3)

En 1411, les Armagnacs attaquaient Paris. Le duc de Bourgogne craignant que ses forces ne fussent pas suffisantes pour le secourir, eut alors la funeste pensée d'invoquer les secours du Roi d'Angleterre. Celui-ci, qui voyait avec joie les déchirements intérieurs de la France, s'empressa d'envoyer un corps de troupes à l'aide duquel Paris fut débloqué. Les principaux chefs Armagnacs repoussés, s'enfermèrent dans la ville de Bourges, où l'on alla les assiéger. Le duc de Bourgogne entraînait à sa suite, dans cette expédition, le dauphin, à peine en âge de raison, et le malheureux roi privé de la sienne. Le siège traîna en longueur. La disette et la peste se mirent dans le camp des assiégeants. Deux mille chevaliers ou écuyers y périrent en peu de temps.

(1) Le moine de Saint-Denis ch. 10.

(2) Juvénal des Ursins, p. 283 — 301.

(3) Monstrelet liv. 1^{er} ch. 90.

D'une autre part, les assiégés, foudroyés par l'artillerie du roi, ne laissaient pas que de se décourager. De part et d'autre, on commençait à être las de dévastation et de carnage. Les chefs du parti d'Orléans, pour rendre la partie plus égale, avaient tenté à leur tour une alliance avec les Anglais qui, pour profiter des discordes du royaume, offraient successivement leurs secours aux deux partis. Les troupes du duc de Bourgogne arrêtaient un de leurs émissaires porteur d'un traité déjà signé. C'en fut assez pour qu'on se décidât enfin à la paix. On en prépara les conditions, et tout le monde s'empressa de quitter ce foyer d'infection, pour se rendre à Auxerre, où, d'après les ordres du roi, la paix devait être irrévocablement arrêtée.

Dans les premiers jours d'août 1412, on vit arriver dans cette ville, avec une suite immense, le roi de France, le dauphin, le duc d'Anjou qui conservait le titre de roi de Sicile quoiqu'il eût perdu son royaume, et qui était revenu en France pour disputer sa part des dépouilles de cet Etat, les ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Berry, de Nevers, de Bar, et une foule d'autres grands seigneurs des deux partis, qui revenaient du siège. Ils apportaient la peste avec eux, et beaucoup en moururent en route, ou à peine arrivés. D'une autre part, il vint des députations du parlement de Paris, de la chambre des comptes et de l'Université; le prévôt de Paris; le prévôt des marchands, les échevins et un certain nombre de bourgeois de cette capitale; des archevêques; des évêques; des abbés; des députés de Rouen, Caen, Amiens, Tournai, Laon, Reims, Troyes, Langres, Tours et de plusieurs autres villes principales, tous mandés par le Roi pour donner de la solennité au traité qu'on allait conclure. Le duc d'Orléans y arriva le dernier, avec le comte de Vertus, son frère, et une suite formidable de deux mille cavaliers.

On se rendit le 22 du mois d'août dans l'église cathédrale, (1) qui

(1) Lebœuf (*Mém. sur Auxerre*, t. II. p. 272) a prouvé clairement que la cathédrale d'Auxerre avait bien été le théâtre de cette assemblée. Les historiens qui la placent dans l'abbaye de St.-Germain, MM. de Barante, Sismondi, etc., sont visiblement induits en erreur par une faute de copie dans quelques manuscrits du moine de Saint-Denis. Seulement, les expressions employées par cet écrivain, *in ampliori curia*, font supposer à Lebœuf que la réunion a pu se tenir dans une salle du chapitre ou de l'évêché. M. Chardon (*Hist. d'Aux.* t. I. p. 251), incline vers cette opinion. Cependant les détails donnés par le moine de St.-Denis sur le Te Deum qui termina la cérémonie, sur le nombre immense des seigneurs, gentilshommes, ecclésiastiques ou députés qui y étaient admis, ne semblent pas permettre d'hésiter. L'expression *curia* peut s'appliquer d'ailleurs à une assemblée, aussi bien qu'au lieu où elle se tient. (V. Ducange. *Gloss*). Enfin, lors de la paix de Chartres, faite trois ans auparavant, c'est aussi dans la cathédrale de cette ville que l'on s'était réuni. Tous les historiens en sont d'accord.

avait été ornée de tapis de soie et d'étoffes d'or. Un trône, surmonté d'un dais de drap d'or, s'y trouvait préparé. Le Roi, qui était alors dans le plus triste état de santé, ne put l'occuper. Le dauphin, duc de Guyenne, y monta à sa place, ayant à sa droite les ducs de Berry, de Bourgogne, de Bourbon, de Bar, le connétable d'Albret, puis une multitude de comtes et de barons distribués selon le rang de leur noblesse. A sa gauche étaient les archevêques et les autres membres du clergé. En face et un peu plus bas, les Chanceliers de France et de Guyenne, les députations des cours souveraines, les magistrats et députés de Paris et des bonnes villes. Les portes de l'église étaient toutes ouvertes. Une foule immense les assiégeait, mais les soldats préposés à la garde des portes, tenaient le peuple à distance, en repoussant à coups de plats d'épée ou de manches de leurs piques, ceux qui les approchaient de trop près. On attendit pendant quelque temps le duc d'Orléans qui parut enfin avec son frère, tous deux vêtus des habits de deuil qu'ils n'avaient pas quittés depuis la mort de leur père, et suivis d'une cavalcade imposante. Le duc de Bourbon alla le recevoir et le conduisit au dauphin, qui l'embrassa et le fit asseoir à côté du duc de Bourgogne. Alors, le Chancelier de France ayant rappelé l'objet de la convocation, on lut à haute voix les articles du traité par lequel on se promettait réciproquement paix et alliance fraternelle. Puis, les princes mettant la main sur l'évangile et sur les reliques de l'église, jurèrent qu'ils exécuteraient fidèlement toutes les conditions écrites. Les prélats, la main sur la poitrine, les gentilshommes, l'épée en terre et la main levée, affirmèrent tous qu'ils avaient le traité pour agréable et qu'ils le ratifiaient. Il y eut là un moment d'attendrissement. La nature reprit, pour un instant, son empire sur ces cœurs implacables. On songea, sans doute, alors, à cette pauvre France déchirée, ensanglantée, ruinée, pour la querelle particulière de deux des membres de cette famille princière, dont le devoir était de la protéger, de la pacifier et de la défendre. Aussi, selon le récit des témoins oculaires, on vit des larmes couler de tous les yeux, et l'on voua à la damnation des traîtres, ceux qui enfreindraient l'alliance en quoi que ce fût. Dans cette heureuse disposition des esprits, on entonna un *Te Deum* d'actions de grâces qui fut entendu à genoux par les assistants, et toutes les cloches de la ville annoncèrent la réconciliation si vivement désirée. Le soir et les jours suivants, il y eut, entre les princes, des festins et des réjouissances, où tout le monde affecta un retour de confiance et une satisfaction sans réserve. Les ducs de Bourgogne et d'Orléans se montrèrent souvent ensemble, unis en apparence comme des frères, et même, une fois, montés sur le même cheval. Le bon peuple d'Auxerre,

croyant à la sincérité de cette réconciliation, applaudissait par des cris de joie : » Ils criaient souvent à hauts cris, dit Monstrelet, » *Gloria in excelsis Deo*, comme s'ils voulaient dire : Louée soit la » glorieuseté des Cieux. Si leur semblait être proprement miracle de » Dieu, attendu la division qui avait été si grande entre si grands sei- » gneurs, laquelle était sitôt rapaisée. Néanmoins aucuns » envieux et mauvaises langues ne s'en taisoient pas en derrière, mais » en disoient leurs gorgées. »

Ces *mauvaises langues* n'avaient, hélas, que de trop justes raisons d'en dire leurs *gorgées*, car quelques jours après, lorsque tous ces princes furent partis, le bruit se répandit que le duc de Bourgogne avait proposé, dans son conseil particulier, de profiter de l'occasion pour assassiner, en même temps, le duc de Berry et les enfants d'Orléans, et que le coup n'avait manqué, que, parce que Pierre des Essarts, prévôt de Paris et frère de l'évêque d'Auxerre, s'y était opposé et les en avait avertis (1).

On ne tarda guère, en effet, à se séparer, et sous d'assez tristes auspices. La peste que ces seigneurs avaient apportée dans la ville y faisait d'effrayants ravages. Le roi était dans un état de santé si déplorable, qu'on ne put l'emmener qu'en bateau. Et l'on venait d'apprendre que les Anglais, par suite du traité qu'ils avaient fait avec les Armagnacs, s'avançaient à marches forcées, en ravageant la Normandie, la Picardie et le Maine.

IV.

Onze ans après ce traité de paix, qui semblait devoir éteindre l'incendie de la guerre civile, et réunir tous les Français, quelle que fût leur bannière, Armagnacs ou Bourguignons, dans une aversion commune contre l'étranger ; onze ans seulement après les promesses de cette solennelle réconciliation, les voûtes de la cathédrale d'Auxerre retentissaient du bruit des armes et des cris de guerre. Une foule de chevaliers Français et étrangers s'agitait tumultueusement dans cette enceinte religieuse. On pouvait reconnaître les premiers pour Anglais, à la croix rouge qu'ils portaient sur leurs vêtements. Quant aux autres, leurs chaperons bleus ornés d'une croix de St.-André, avec une fleur de lys au milieu, les désignaient suffisamment pour Bourguignons. Ils paraissaient tous conférer ensemble dans les termes d'une assez intime intelligence. Cependant le ton impérieux et fier des premiers trahissait parfois la

(1) Juvénal des Ursins, page 308.

haute opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes, et le médiocre degré d'estime qu'ils accordaient à leurs alliés. Cette intraitable hauteur, pour le dire en passant, a contribué, peut-être, plus que toute autre cause, à rendre de peu de durée en France la domination des Anglais. Au milieu d'eux, des magistrats de la cité, le Bailli, le Capitaine de la ville et plusieurs chanoines, assistaient et prenaient part à la discussion. Ce n'était rien de moins qu'un conseil de guerre qui se tenait dans le chœur de la cathédrale. Anglais, Bourguignons et Auxerrois y débattaient en commun sur le projet de livrer bataille aux troupes du roi de France, qui tenaient assiégée depuis six semaines la petite ville de Cravant.

C'est qu'il s'était passé dans l'intervalle de bien graves événements.

La paix d'Auxerre n'avait été qu'une trêve de lassitude. Après quelques mois de repos, les discordes des princes ne s'étaient ranimées qu'avec plus d'acharnement, et la guerre avait recommencé plus terrible, plus exterminatrice que jamais. Et puis, après avoir brûlé bien des villes et des châteaux, dévasté bien des campagnes, pendu ou égorgé bien des prisonniers, il y avait eu un nouveau temps d'arrêt. On avait signé à Arras un troisième ou quatrième traité de paix. Cependant le roi d'Angleterre, Henri V, pour profiter des sanglantes convulsions du royaume de France, avait débarqué, en Normandie, avec une armée de quinze mille hommes; puis il s'était avancé en Picardie, et avait presque anéanti, à Azincourt, la noblesse Française au nombre de 50,000 combattants. Cette fois encore, comme à Crécy, comme à Poitiers, les gentilshommes Français avaient montré une indiscipline, une ignorance de l'art de la guerre, une fougue turbulente et insensée qui avaient donné beau jeu à l'ennemi. Il y avait bien un Connétable qui était censé commander, mais auquel personne n'obéissait. Chacun se ruait aux premiers rangs, dans une horrible confusion, sans entendre aucun ordre, sans écouter aucun avertissement. Et avant que ces masses insubordonnées, qui s'écrasaient mutuellement, eussent pu aborder l'ennemi, les archers Anglais, qui étaient alors les meilleurs tireurs et les soldats les mieux disciplinés de l'Europe, retranchés derrière leurs lignes, protégés par un triple rang de pieux hérissés de fer, qui leur permettait de faire, en sûreté et à bout portant, des décharges réitérées de leurs flèches de trois pieds de long, avaient mis, dans les rangs des assaillants, un si effroyable désordre, que les hommes d'armes de Henri V, n'avaient plus qu'à se montrer, pour achever de disperser et de détruire cette tourbe sans tactique, hors d'état de se rallier et de se défendre.

Au milieu de ces désastres, les seigneurs et leurs partis ne retrouvaient leur énergie que pour se déchirer. Les Armagnacs s'étaient emparés du roi et de ses fils. Ils étaient alors tous-puissants et chacun

tremblait devant eux. Les meurtres, les bannissements et les confiscations décimaient chaque jour le parti opposé. Deux des fils du roi, qui paraissaient supporter le joug avec impatience, moururent en peu de temps, non sans soupçon de poison. Il n'en restait qu'un seul, qui depuis fut roi sous le nom de Charles VII. Puis, le parti du duc de Bourgogne ayant surpris Paris, il y eut, en 1418, une affreuse et sanglante réaction, des massacres et des actes d'une cruauté si furieuse, que 1793, tout horrible qu'il fut, ne les a jamais égalés. Deux fois, les prisons où se trouvaient entassés les suspects du parti contraire, furent forcées par la populace, et les prisonniers massacrés sans défense. A la première fois, le nombre des victimes fut de seize cents, selon des contemporains; de trois mille selon d'autres. Des enfants, des femmes enceintes furent ainsi égorgés. Les chroniques du temps citent le trait suivant qui peut donner une idée de la rage des assassins. Comme on voyait le fruit d'une d'entre elles qu'on venait de tuer, palpiter encore dans ses flancs, on criait : *Tiens, le petit chien remue encore!* Les uns, par une infernale dérision, qu'on a vu se répéter en septembre 1792, s'érigeaient en tribunal, comme pour donner à leurs assassinats un air de justice. D'autres y allaient plus expéditivement. » Ils en firent saillir » plusieurs du haut des tours aval, dit Monstrelet, et les autres les » recevaient sur leurs piques et sur les pointes de leurs bâtons ferrés, » et puis les meurtrissaient paillardement et inhumainement. » Les seigneurs et gentilshommes Bourguignons assistaient à ces abominables tueries, » jusqu'au nombre de mille combattants ou au-dessus, dit le » même historien, tous armés sur leurs chevaux, pour défendre lesdits » occiseurs, si besoin étoit. »

Lorsque tout ce sang fut refroidi, Jean-sans-Peur, effrayé des progrès que faisaient les Anglais, voulut, mais trop tard, se réconcilier avec les Armagnacs et le jeune dauphin qui suivait leur parti. On l'attira, le 10 septembre 1419, dans une conférence sur le pont de Montreuil, pour l'y massacrer traîtreusement.

Ce fut le coup de triomphe des Anglais. Philippe-le-Bon, nouveau duc de Bourgogne, animé par le désir de venger la mort de son père, s'allia avec la reine Isabeau de Bavière, pour donner à Henri V d'Angleterre, la main de la princesse Catherine et le droit de succession à la couronne de France, à l'exclusion du dauphin. Le monarque anglais ne jouit pas long-temps de cette conquête. Il expira à Vincennes le 31 août 1422; et, six semaines après, mourut à Paris le malheureux Charles VI.

Alors on proclama roi dans la capitale le jeune prince anglais, Henri VI, âgé de huit mois, pendant que Charles VII, retiré au-delà de la Loire, prenait ce titre de son côté. Il y avait donc alors deux rois

de France, et la Loire faisait la limite de leurs possessions ; non pourtant d'une manière absolue, car il restait dans chaque province des bandes errantes appartenant aux deux partis, toujours en armes, tour à tour victorieuses et vaincues, vivant de vol et de brigandage, surprenant des villes et des châteaux, et portant, par leurs dévastations, la misère publique à un degré que l'on peut à peine comprendre. Un historien contemporain (1), dans l'affreux tableau qu'il trace des malheurs du royaume, représente les provinces dépeuplées par la guerre, la disette et la peste; les champs abandonnés par la culture et se couvrant de toutes parts de broussailles et de forêts ; le petit nombre de laboureurs qui ne s'étaient pas réfugiés dans les villes, cherchant le jour un abri dans le fond des bois ; n'en osant sortir que la nuit pour cultiver leurs champs ; et, tout exténués par la famine et les maladies, plus semblables à des spectres qu'à des vivants, s'attelant eux-mêmes, faute de bestiaux, à leurs charrues, pour défricher et ensemençer à la dérobee quelques cantons de terre éloignés des voies de circulation.

Peu à peu la cause de Charles VII perdait du terrain. En 1423, il ne lui restait plus, au nord de la Loire, que quelques faibles bandes d'aventuriers en Picardie et en Champagne, privées de toute communication avec lui. Auxerre, à l'instigation du duc de Bourgogne, avait embrassé le parti des Anglais ; mais, dans l'Auxerrois, quelques fortes places comme Briennon, Seignelay, St.-Florentin et Toucy, tenaient pour le parti contraire. La France était alors le rendez-vous d'une foule d'aventuriers de tous les pays de l'Europe, attirés, comme des oiseaux de proie, par l'espoir du carnage et du butin. C'est ainsi que Charles VII venait de recevoir le secours d'un corps d'Ecosais appelé en France par l'appât de la guerre, du pillage, et par leur haine héréditaire contre les Anglais. Ses généraux résolurent d'en profiter pour établir leurs communications avec la Champagne et la Picardie. Maîtres de Gien, ils pouvaient, par la Puisaye, s'avancer dans l'Auxerrois ; toutefois, il leur fallait une place sur l'Yonne, qui leur livrât le passage de cette rivière. La petite ville de Cravant, qui appartenait au chapitre d'Auxerre, eût parfaitement secondé leur dessein ; car elle était forte et avait un pont sur la rivière. Elle leur fut livrée par trahison ; mais il n'en jouirent pas long-temps, et, presque aussitôt, elle fut reprise par un parti de Bourguignons que commandaient le Maréchal Claude de Chastellux, et le Bailli d'Auxerre. Le Connétable d'Ecosse, Jean Stuart, était à Gien avec un corps de quatre à cinq mille hommes, composé en grande partie d'Ecosais qu'il se disposait à conduire en Champagne, lorsqu'il apprit

(1) Amelgar.

cette perte. On lui dit que la grosse tour tenait encore, et sur-le-champ, il se mit en devoir de venir lui porter secours. Quelque diligence qu'il y mit, il arriva trop tard; tout était fini, et Chastellux tenait garnison dans la place pour le chapitre d'Auxerre et le duc de Bourgogne. Stuart entreprit de l'assiéger, mais faute d'artillerie, son attaque ne pouvait réussir. Les assauts qu'ils tenta furent repoussés, et le siège se convertit en blocus. Cependant à son approche, le sire de Chastellux avait expédié des courriers à Dijon et à Paris, pour demander du secours, et deux corps s'étaient mis en marche pour le dégager; l'un parti de la Bourgogne sous le commandement du maréchal de Toulangeon, l'autre venant des provinces du nord, composé de troupes anglaises conduites par le comte de Salisbury. Et, d'un autre côté, à la nouvelle de cette expédition, le maréchal de Séverac, était venu joindre les assiégeants avec un corps de cavalerie, auquel se réunirent plusieurs troupes d'aventuriers Français, Espagnols et Italiens qui tenaient, en diverses provinces, pour le parti de Charles VII. Il en vint jusque du Maine, sous la conduite des comtes de Ventadour et de Gamache, des sires de Fontaine et de Bellay, et du brave Xaintrailles, un des plus hardis chefs de partisans que le jeune prince Français eût ralliés à sa cause.

C'est à Auxerre qu'était le rendez-vous des troupes Anglaises et Bourguignonnes qui venaient en aide au sire de Chastellux. Dans les derniers jours du mois de juillet, les chevaliers de Bourgogne arrivèrent les premiers. On y voyait avec le maréchal de Toulangeon, le comte de Joigny et une grande quantité de gentilshommes. Ils pouvaient former en tout quatre ou cinq mille combattants. Le 28 juillet, on annonça l'arrivée de l'armée Anglaise, qui était au moins aussi nombreuse. Les seigneurs Bourguignons sortirent de la ville pour aller à leur rencontre, « Et eux venus et assemblés ensemble, dit Monstrelet, firent grand « révérence l'un à l'autre, en belle ordonnance, jusqu'en la ville, et fut logé « ledit comte de Salsebery (Salisbury) en l'hôtel de l'Evêque. Et quand ils « furent un peu réfectionnés de boire et de manger, se rassemblèrent « lesdits seigneurs en l'église cathédrale de la ville, et là prirent leurs « conclusions telles que ci-après seront déclarées. »

Ainsi donc, Anglais et Bourguignons tenaient conseil de guerre dans le chœur de la cathédrale, pour concerter les apprêts de la bataille qu'ils allaient livrer. Les magistrats de la ville y étaient appelés pour les mesures d'exécution qui nécessitaient leur concours, et une députation du chapitre y était admise, car la ville qu'on allait débloquer appartenait en propre aux chanoines de la cathédrale.

Les résolutions qui furent arrêtées dans cette assemblée ne sont pas inutiles à connaître. Elles montrent, qu'en dépit de l'alliance entre l'Angleterre et la Bourgogne, le sentiment de l'indépendance nationale

n'était pas éteint dans les cœurs, et que si les chefs des deux nations paraissaient d'accord, leurs soldats ne l'étaient guère. Elles peuvent aussi témoigner de cette discipline exacte, de cette tactique habile des troupes anglaises, qui leur avaient valu tant de succès contre l'insouciance ignorante et l'insubordination désordonnée de la noblesse de France.

Les voici, comme les rapporte une chronique contemporaine.

« Premièrement fut ordonné par lesdits seigneurs, que le lendemain qui était vendredi, se partiroient avec tous leurs gens, à dix heures du matin, pour aller loger vers Crevant.

« *Item*, ordonnèrent deux maréchaux pour avoir regard sur leurs gens, c'est à savoir, pour les Bourguignons le seigneur de Vergy, et pour les Anglais messire Gillebert de Hallesal.

« *Item*, fut crié que les Anglais et Bourguignons fussent d'accord et amis ensemble, en bonne union, sans faire débat ni remords, sous peine d'être punis à la volonté des capitaines.

« *Item*, fut ordonné qu'ils chevaucheraient tous ensemble en un ost. Et y aurait six vingts hommes d'armes, c'est à savoir, soixante Anglais et soixante Bourguignons, avant autant d'archers qu'il y appar- tenait pour découvrir devant.

« *Item*, fut ordonné que quand on viendrait au lieu où on se devait combattre, qu'incontinent qu'il sera dit et publié, que chacun descende à pied; et ceux qui en feront refus soient mis à mort, et tantôt, les chevaux soient menés arrière l'espace de demie-lieue, et ceux qui en seront trouvés plus près, soient pris comme confisqués.

« *Item*, fut ordonné que chacun archer fit un pieuchon éguisé à deux bouts pour ficher devant lui quand besoin en serait.

« *Item*, fut ordonné que nul, de quelque état qu'il fût, ne fût si hardi que de prendre prisonniers au jour de la bataille, jusqu'à ce qu'on voie pleinement que le champ soit gagné; et que si on en prend aucun, tantôt soit occis, et avec lui celui qui l'aura pris, s'il en fait aucun refus.

« *Item*, fut ordonné que chacun se pourvût de viande pour deux jours, et avec ce, que ceux de la ville d'Auxerre envoyassent vivres après l'ost, en tant qu'ils s'en pourraient finer, et ils seraient bien payés.

« *Item*, fut ordonné que nuls ne chevauchassent devant ni derrière, sans l'ordonnance des capitaines, sur peine capitale, mais se tienne chacun en l'ordonnance où il sera mis.

« Lesquelles choses dessus dites furent en ce jour proclamées et publiées à son de trompe en la ville d'Auxerre. Et le lendemain, comme dit est, quand ils eurent ouï la messe en grand dévotion, et bu un coup, ils se départirent de la ville en grand' fraternité, et allèrent loger tous ensemble en les Vinchelles (à Vincelles) à une petite lieue de leur ennemis. »

Le 30 juillet 1423, l'armée Française instruite que l'ennemi venait à elle, en suivant la rive droite de l'Yonne, avait pris, à son approche, sur les collines qui bordent cette rive, une position inexpugnable. Aussi les capitaines Anglais et Bourguignons après avoir reconnu l'impossibilité d'attaquer de ce côté, vinrent passer la rivière en face de Coulange-la-Vineuse et remontèrent le long de la rive gauche, vers le pont de Cravant. Alors, les Français descendirent des hauteurs où ils s'étaient retranchés pour venir défendre l'entrée du pont, qu'ils avaient fortifié par des barricades. Dans cet état, ils tournaient le dos à la ville assiégée. Cette manœuvre ne pourrait plus être comprise sur le terrain, aujourd'hui que la rivière d'Yonne baigne les murs même de Cravant, si l'on ne savait, qu'en 1760, lors de la reconstruction du vieux pont, on creusa un nouveau lit à la rivière, qui auparavant, coulait dans la plaine à deux cent cinquante mètres de là. (1) On se battit sur le pont pendant trois heures, sans que les barricades pussent être forcées. Cependant toute l'attention de l'armée française se portait de ce côté et les avant-postes qu'elle avait occupés du côté de Cravant se dégarnissaient peu à peu. Chastellux, qui s'en aperçut, saisit le moment favorable et vint, avec toute sa garnison, charger ces postes qui prirent la fuite dans le plus grand désordre. Ce mouvement inopiné porta le trouble parmi ceux qui défendaient le pont; ils reculèrent et le pont fut forcé. Alors ce fut une effroyable mêlée. Attaqués en tête et en queue à la fois les troupes du Roi de France se défendirent avec bravoure et long-temps; mais, enfin, entourés par un nombre toujours croissant d'ennemis, leurs masses furent enfoncées, douze cents d'entr'eux restèrent sur le champ de bataille, et le reste fut pris ou parvint à prendre la fuite. Le connétable Stuart fut au nombre des prisonniers; il se rendit au sire de Chastellux.

De là les Anglais allèrent mettre le siège devant Toucy, qui ne put tenir que peu de jours et se rendit par capitulation, ce qui n'empêcha qu'ils n'y missent le feu. Une vieille inscription en vers français qu'a vue l'abbé Lebœuf (2) disait que, les maisons et les églises avaient été réduites en cendre jusqu'à la dernière, et qu'il ne restait plus que les remparts de fortifications, pour indiquer que ç'avait été une ville. Horrible dévastation, dont les exemples n'étaient alors que trop habituels.

Bien des villes seront encore incendiées, bien des populations paisibles livrées au glaive et au pillage, avant la fin de cette déplorable guerre. Pendant les six années qui suivront la bataille de Cravant, les affaires de Charles VII iront toujours s'empirant; ses troupes seront partout battues; le découragement et le marasme gagneront tous ses

(1) M. Chardon, histoire d'Auxerre t. 1er p. 256.

(2) Mém. sur Aux. t. II, p. 284.

partisans. Lui-même, enfermé dans son château de Chinon et réduit au sobriquet ridicule de *petit Roi de Bourges*, semblera se résigner à descendre bientôt du trône de ses ancêtres. La France humiliée tremblera sous le joug Anglais et confessera ignominieusement son infériorité. Mais, alors, une jeune fille se levera du milieu des derniers rangs du peuple, en criant que Dieu l'a appelée à réveiller la nation française et à l'enhardir à chasser les Anglais du sol de la patrie. A sa voix, les soldats effrayés reprendront courage, les partis déposeront leurs implacables haines, les populations se lèveront en masse, et de toutes parts sortira de son sommeil la vieille énergie française. Le combat sera long, sanglant et acharné, la terre s'humectera du sang de bien des braves, et la sublime jeune fille elle-même, après avoir appris aux hommes à combattre, leur apprendra à supporter courageusement les tortures et la mort. Mais, enfin, Dieu protégera la bonne cause, et, en l'année 1451, les bandes anglaises n'auront plus d'autre refuge, sur le sol de la France, que la seule ville de Calais.

Les chanoines d'Auxerre, rentrés en possession de la ville de Cravant, se montrèrent reconnaissants envers le maréchal de Chastellux, dont la bravoure la leur avait conservée. Ils lui donnèrent, pour lui et les siens, à perpétuité, une prébende dans leur église. Ainsi, quoique laïque, l'aîné des Chastellux était chanoine de la cathédrale d'Auxerre, et jouissait, à charge de résidence, des revenus attachés à cette dignité. Lorsqu'il venait, pour la première fois, prendre possession de son canonicat, il prêtait, en pleine assemblée du chapitre, le serment « d'être » bon et loyal à l'église, doyen et chanoines d'Auxerre; d'aider de tout » son pouvoir à garder et défendre les droits, terres et possessions et autres » revenus appartenants auxdits doyen et chapitre de ladite église; de » pourchasser le bien, honneur et profit des des susdite église, doyen » et chapitre d'Auxerre, et d'éviter leur dommage de tout son loyal » pouvoir. » Puis, étant botté, éperonné, couvert d'un surplis, le baudrier avec l'épée par dessus, ganté des deux mains, ayant sur le bras gauche une aumusse, et sur le poing un oiseau de proie, tenant de la main droite un chapeau à plume, il était conduit par les chanoines en corps depuis la grande porte du chœur, et installé entre la stalle du pénitencier et celle du sous-chantre (1).

Cette fondation, ce cérémonial et ce costume mi-parti d'église et de guerre, peuvent nous paraître aujourd'hui fort étranges; mais tout cela était dans les mœurs du temps. Au moyen-âge, les couvents ou cha-

(1) Lebeauf, t. I. p. 309.

pitres qui voulaient s'abriter sous la protection d'un prince ou d'un seigneur puissant, créaient pour lui une dignité honorifique qui l'attachait à leur église. Il y avait des *avoués* du clergé (*advocati*) ; c'étaient les protecteurs, les champions de l'autel. Les chanoines honoraires ou laïques n'étaient que la même chose sous un autre titre. Les empereurs d'Allemagne étaient chanoines de St.-Jean de Latran, d'Aix-la-Chapelle, de Cologne et de Bamberg. Les ducs d'Anjou et de Bretagne étaient chanoines de St.-Martin de Tours. Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, et son frère le duc de Berry, étaient tous deux chanoines de Lyon. En 1424, un an après la bataille de Cravant, le roi Charles VII fut reçu chanoine d'Angers, et fit son entrée dans l'église en surplis et en chappe de drap d'or (1).

Le costume, comme toutes les choses extérieures, avait, à cette époque, plus d'importance que nous ne nous en doutons. Aujourd'hui les choses s'écrivent; alors elles se faisaient, et le fait seul les constatait. Dans les actes civils, on n'écrivait guère; on agissait, et la trace du fait demeurait dans la mémoire des hommes. Pour cela, l'usage avait admis différentes manifestations symboliques, selon les divers ordres de faits, comme, depuis, les chancelleries et les notaires se sont transmis certains protocoles et formules qu'ils répètent uniformément dans toutes les circonstances analogues. Ainsi, alors, dans notre Bourgogne, il n'y avait pas de marché légalement conclu, tant que l'on n'en avait pas bu les vins; et de cet usage il reste bien encore quelque chose dans nos campagnes. Ainsi, une veuve qui voulait renoncer à la communauté, venait déposer sur la fosse de son mari sa ceinture et son trousseau de clefs. De même, le costume exprimait alors une foule de choses dont il a dès long-temps cessé d'être l'organe. Il y en avait de divers pour chaque ordre, pour chaque fonction; il y en avait pour marquer la différence des nations, des rangs, des partis et même des religions. Ce costume, moitié chevalier, moitié prêtre, ce surplis recouvert du baudrier et de l'épée, n'étaient donc autre chose que le symbole de la prébende laïque, l'emblème du protectorat militaire. Et cet oiseau de proie sur le poing, dont nous sommes tentés de rire, n'était lui-même qu'un symbole. La chasse à l'oiseau était le privilège de la noblesse. L'oiseau au poing était donc un signe nobiliaire; et, dans la circonstance dont nous parlons, il marquait la distinction entre la prébende noble et les canonicats roturiers. Au reste, à cette époque, un des dignitaires du cha-

(1) (Ducange, Gloss., v° Canonic.) Encore aujourd'hui, le Roi des Français, par un reste de ces anciens usages, est inscrit, à Rome, sur la liste des chanoines de St.-Jean de Latran.

pitre d'Auxerre, le Trésorier, jouissait aussi, comme emblème de la noblesse de ses fonctions, du privilège d'assister à l'office l'oiseau sur le poing. Leboeuf nous a conservé un procès-verbal d'enquête, dressé en l'année 1464, sur la demande d'un Trésorier, jaloux de ne pas laisser tomber cette distinction en oubli. Et le digne Trésorier en sortit à son honneur; il put, à l'avenir, comme par le passé, entrer dans l'église avec un faucon sur le poing. Le latin de la charte est curieux. *Vertebatur in dubium utrum Thesaurarius posset et sibi liceret ad causam suæ dignitatis in ecclesiâ.... dum dicitur celebrarentur officia.... venire et intrare in ecclesiam et chorum dictæ ecclesiæ, deferendo supra pugnum accipitrem sive avem venalem..... Positum fuit in deliberatione utrum posset..... Qui omnes, nemine discrepante aut contradicente, responderunt et dixerunt quod eis bene placebat et contentabantur quod dictum avem deferret.*

Ce qui n'offre pas moins d'intérêt, c'est le début de l'acte de remise au chapitre, de la ville de Cravant; acte que le sire de Chastellux fit dresser le 6 août 1423 par un notaire, et qu'il ne signa pas, parce qu'il était trop bon gentilhomme pour savoir écrire, mais qu'il scella de son sceau et fit signer par des témoins.

« A tous ceux qui verront ces présentes lettres; Claude de Beauvaiz, « seigneur de Chastellux, salut en notre seigneur. Sçavoir faisons que « comme naguères la ville de Crevant, héritage et de toute ancienneté « appartenante aux doyen et chapitre de l'église d'Auxerre fut occupée, « prise et détenue de larrons, pilleurs et robeurs, tyrans mauvais, et, « se chose licite est de dire, ennemis de Dieu, de l'église, du Roy, du « royaume et du monde (1); et pour recouvrer icelle et mettre hors de leurs « mains, pour l'honneur et révérence de Diou, de la très-glorieuse vierge « Marie et du benoît Saint-Etienne, premier martyr, patron d'icelle « église, et pour nous acquitter loyaument envers le Roi-notre souverain « seigneur, nous soyons employés de puissance d'armes, avec nos bons « parens et amis et alliez, en telle manière, que, la grâce de Dieu notre « benoît créateur, avons recouvrée à grands périls et souffretez de nos « corps, fraix, missions et despens; depuis laquelle recouvrance avons « en icelle ville été assiégé par les dessusdits ennemis et aultres l'espace « de cinq semaines, es plus grand poreté et misère de vivres et aultres « biens, tant que contraints avons été de illèques mangier nos chevaulz

(1) C'étaient les troupes de Charles VII. Le langage des partis est toujours le même. D'ailleurs, comme le dit dans son histoire manuscrite du diocèse d'Auxerre, Dom Viole, moine de Saint-Germain, *les cartes étaient alors tellement brouillées*, qu'il était bien permis de se méprendre sur le bon droit. Et puis, le sire de Chastellux, vassal du duc de Bourgogne, avait dû épouser la querelle et les passions de son suzerain.

« en très grande partie et aultres bestes, souffert aussi plusieurs assauts,
 « jusqu'à ce que le siège devant nous apposé par lesdits ennemis, en très
 « grand nombre et multitude de gens, comme de quinze mille et plus, a
 « été, par la prouesse et secours de très-hauts et très-puissants seigneurs
 « les comtes de et aultres nos bons et loyaux parents et amis,
 « levé et départi par bataille à iceux ennemis forcés à livrer par les
 « dessusdits seigneurs au lieu et place où tenaient leursdits sièges; en
 « laquelle bataille ont été de quatre à cinq mille hommes morts pris et
 « emmenés; plus toutefois, comme fermement espérons, par miracle et
 « les mérites, prières et oraisons desdits de chapitre que autrement.
 « Considérant, etc.

On voit, encore aujourd'hui, dans la cathédrale d'Auxerre, près de la chapelle de la vierge, sur une table de marbre noir, l'épitaphe du maréchal Claude de Chastellux, et de son frère, Georges qui fut amiral de France en 1420. Par une erreur singulière (si c'est une erreur), l'auteur de cette inscription suppose que c'est contre les Anglais que le maréchal soutint un siège dans Cravant. Près de là, est un monument en marbre blanc que la piété, du comte César de Chastellux a fait élever, en 1822, à la mémoire de ses ancêtres, à la place de celui qui avait été détruit en 1793. On a eu l'heureuse idée d'y enchasser un très-ancien bas-relief, représentant la bataille de Cravant, et qui, selon toute apparence, est contemporain de ce grand événement.

V.

L'église de St.-Etienne d'Auxerre, aujourd'hui desservie par un archiprêtre et deux vicaires, ne conserve son titre de cathédrale, qu'à raison de ce que l'archevêque de Sens est en même temps revêtu par le bref de rétablissement de son siège, de la dignité d'évêque d'Auxerre.

Avant 1790, elle était régie par un chapitre composé :

- B'un doyen,
- Un grand archidiacre ou archidiacre d'Auxerre,
- Un chantre,
- Un trésorier,
- Un archidiacre mineur ou archidiacre de Puisaye,
- Un pénitencier,
- Un lecteur,
- Un sous-chantre,
- Quarante-neuf autres chanoines prébendés,
- Et douze chanoines tortriers ou semi-prébendés.

Il y avait, en outre, dans l'église :

Vingt-quatre chapelains,

Un maître de musique ,
Huit musiciens ,
Six enfants de chœur ,
Et deux sacristains .

Outre la ville de Cravant qui lui appartenait, le chapitre était seigneur d'Accolay, Eglény, Beauvoir, Venoy en partie, Charmoy, Charneau, Cheny, Chemilly-le-Beaumont, Chichery, Corsain, Lindry, St.-Martin-sur-Ocre, Merry-la-Vallée, Monéteau, Montigny-la-Coudre, Oisy, Parly, Pourrain, Préhy, Sacy en partie, Villemer et Villiers-les-Hauts.

Il possédait, au moins, cent-vingt mille francs de revenus (1).

Le diocèse d'Auxerre comprenait environ 360 lieues carrées. Sa limite au nord serait assez bien représentée par une ligne droite que l'on tirerait de Ligny-le-Châtel à Gien. Du côté de l'est, il s'étendait jusqu'à la Loire, depuis Gien jusqu'auprès de la Charité. Du sud-est au nord-est, il était tranché par une diagonale qui partait de Champlamy, pour se rendre à Nitry. Il comprenait ainsi, Gien, Briare, Cosne, Donzy, Varzy et Clamecy.

C'était un haut et puissant seigneur que l'évêque d'Auxerre. En 1662, époque où dom Violo écrivait son histoire du diocèse, restée manuscrite, l'évêque tirait quarante mille livres de rente de ses seigneuries d'Appoigny, Varzy, Toucy, Cosne, Gy-l'Evêque, Charbuy et Sacy. Il avait en outre une part importante dans les produits de l'impôt royal établi sur le sel. Ses droits sur le casuel et les mouvances pouvaient se comparer à ceux des plus riches prélats du royaume. Les seuls profits de la baronnie de Donzy et de ses annexes, lui avaient rapporté, en trois ans, la somme énorme de deux cent dix mille livres (2).

Il était suzerain d'une foule de seigneuries de son diocèse.

Au nombre de ces seigneuries, qui relevaient de l'évêque, on comptait en premier ordre :

1° Le comté d'Auxerre, et à cause de lui, quatre-vingt-dix-huit arrière-fiefs ;

(1) En 1786, la recette avait été, suivant un compte dont l'original est déposé aux archives de la préfecture, savoir :

En argent de	81,079 francs
En blé froment	4,375 bichets
En avoine	722 bichets
En vin	740 feuilletes.

Il y faut ajouter la valeur du quart en réserve des bois, dont la contenance totale était de deux mille trois cent cinquante-six arpents.

(2) Dom Violo. Tome I, p. 7.

2° La baronnie de Donzy et ses soixante-dix arrière-fiefs ;

3° La baronnie de St.-Verain, qui comptait au-dessous d'elle plus de deux cents arrière-fiefs ;

4° Et la baronnie de Toucy, dont dépendaient quatre-vingt-dix arrière-fiefs.

Les seigneurs de ces quatre grands fiefs étaient communément nommés les quatre grands barons du diocèse. Lorsque le comté d'Auxerre fut réuni à la couronne, par l'acquisition que Charles V en fit du dernier comte, le prodigue Jean de Challon, en 1370, le Roi de France rendit foi et hommage à l'évêque. Telle était la loi des fiefs. Le roi, suzerain de l'évêque, en tant que Roi, était son inférieur féodal, son homme-lige, en tant que comte d'Auxerre.

Cette suzeraineté de l'évêque d'Auxerre sur les comtes et les barons du diocèse, ne remontait pas, comme l'ont dit les moines du moyen âge, et comme dom Viole l'a répété après eux, au temps de l'évêque St.-Germain. C'est sans aucune preuve, et contre l'évidence des faits, qu'ils ont supposé que St.-Germain possédait la presque totalité du diocèse et qu'il en avait fait don à ses successeurs. Les plus anciens écrivains ne disent rien de tel. Le moine Héric, qui écrivait au neuvième siècle, ne parle que de plusieurs domaines (*prædia perplura*) qu'il aurait possédés, puis légués à son église, et entre autres, la terre d'Appoigny. La vie de St.-Germain qui se trouve dans le *Gesta Pontificum*, et qui est antérieure au onzième siècle, cite en outre Vercise (lieu aujourd'hui oublié), Varzy, Poilly, Toucy, Perrigny et Cussy, et c'est tout. Les comtes qui, grâce au relâchement du pouvoir central, avaient peu à peu usurpé, à Auxerre, comme ailleurs, la propriété de ce qui leur avait été originellement conféré à titre de fonction temporaire, puis de bénéfice viager, jouissaient encore au onzième siècle, non-seulement d'une indépendance absolue, mais d'une incontestable suprématie sur le pouvoir temporel des évêques (1). Mais, en 1145, Guillaume II, comte de Nevers et d'Auxerre, étant avancé en âge et adonné aux pratiques d'une dévotion exaltée, à ce point qu'il prit, deux ans après, l'habit de Chartreux, consentit bénévolement à mettre, par une charte formelle, sous la suzeraineté de l'évêque, son comté d'Auxerre, en exceptant seulement l'enceinte de la ville, sauf le cloître (2). Pour marque de cette suzeraineté,

(1) Gallia christiana. Charte de 1086. t. X. p. 103.

(2) « Cognitum est et à comite concessum quòd non licet vi Autissiodori aliquam » mutationem vel innovationem facere absque licentiâ episcopi, de cujus feodo re- » cognoscit se tenere quidquid habet Autissiodori et in circuitu ejus, præter hoc quòd » continetur infra muros urbis extra claustrum, quod tenet de domino rege, et

les évêques exigèrent ensuite que les comtes et leurs grands vassaux les portassent sur leurs épaules le jour de leur intronisation. Le premier acte bien constaté de cette vassalité humiliante, en ce qui concerne les comtes d'Auxerre, est une charte du comte Pierre de Courtenay, en date de l'année 1207 (1). Et le premier évêque qui l'exigea et l'obtint, fut ce même Guillaume de Seignelay, le fondateur de notre cathédrale, dont nous avons eu déjà occasion, dans cette notice, d'apprécier le caractère ardent et envahisseur, et qui pourrait être appelé le Grégoire VII de l'église d'Auxerre. Jusque-là, les évêques, au dire de dom Violo lui-même, avaient été, le jour de leur sacre, portés par des moines de St.-Germain (2); et nous lisons, en effet, dans la vie de l'évêque St.-Géran, qui fut élu en 910, que c'est sur les épaules des religieux, qu'il fut porté dans l'église de St.-Etienne (3).

Mais, depuis l'exemple donné par Guillaume de Seignelay, la plupart des évêques d'Auxerre exigèrent des grands barons ce service féodal; et après la réunion du comté à la couronne, le roi lui-même s'acquittait, par un fondé de pouvoir, du droit de portage.

Voici un acte assez curieux, qui fait connaître, en grand détail, le cérémonial dont on usait au seizième siècle pour cette singulière solennité, et pour l'intronisation de l'Evêque.

« En l'an 1560, le 8 décembre, Edme Vincent, lieutenant-général
 « en la prévôté d'Auxerre, . . . voulant laisser à la mémoire un
 « modèle des entrées que font les évesques d'Auxerre, prit acte devant
 « notaires de ce qui se passa à celle de Philippe de Lenoncourt, lesquels
 « notaires se transportèrent avec lui sur tous les lieux de cette solennité.

« Et premièrement au delà du pont de pierre (4), sur les deux à trois
 « heures après dîner, trouvèrent ledit Philippe de Lenoncourt qui
 « venait du Chastel de Régnennes, accompagné de quantité d'ecclé-

» proter feodum ducis ultrà pontem. » (Voir cette charte au Gallia christiana. Page 113, et celle de 1157, p. 124).

(1) Gallia christiana, p. 148. Les évêques de Paris étaient, de même, portés, le jour de leur sacre, par trois chevaliers (Ducange, Gloss. v^o Portagium). Le premier d'entre eux était le sire de Montmorency. C'est là, dit-on, ce que signifie seulement la devise bien connue de cette illustre famille : *Dieu ayde au premier baron chrétien*. Il faut sous-entendre : du diocèse de Paris.

(2) Dom Violo. Table chronologique des barons de St.-Verain.

(3) » Et cum ingenti clericorum diligentia, innumerabili que populorum frequentia præcuntibus atque subsequentibus psallentium choris, defertur humeris » religiosorum ad aulam primicerii martyrum christi Stephani, ibi que stola pontificali infulatus. » (Gest. Pontific. Autiss. Cap. 42).

(4) Pont sur le ruisseau de Beauches à une lieue au nord d'Auxerre.

« siastiques et gentilshommes, qui marchaient les uns devant les autres
 « derrière icelui Philippe en bon ordre, entre autres, messire Antoine
 « de Melphe, évêque de Troyes, etc. etc. auquel
 « lieu, ledit évêque fut salué par les officiers de la justice ecclésiastique,
 « tous à cheval, vestus de leurs grandes robes, qui lui firent la révé-
 « rence par M^e Germain de Charmoy, son vice-gérent, avec harangue
 « réciproque, docte, (de la part de l'évêque).

« Cela fait, ils se mirent deux à deux devant la compagnie dudit
 « évêque. Vindrent après, les officiers de la justice séculière, à cheval,
 « vestus de leurs grandes robes, et l'oraison faite par honorable homme
 « et sage maistre, Guillaume du Broc, bailli de Varzy, Sacy et Gy-
 « l'Evêque, et puis se seraient accouplés avec les officiers ecclésias-
 » tiques.

« Et continuant le chemin jusque à la Chesnée, (1) illec seraient venus
 « les Prévôts, Gouverneurs, Jurés et Eschevins de la ville, maistres . . .
 « Esleuz à Aucerre, avec le concierge dudit Aucerre, orné de ses veste-
 « ments de livrée, avec grand nombre de citoyens, vestus bien honnes-
 « tement, comme représentans le corps de la ville, manants et habitants,
 « par honorable homme et sage maistre Jacques Chalmeaux, Prévost
 « d'Aucerre, avec oraison à sa louange. Ce fait, lesdits Prévost, Eschevins
 « et Esleuz se seraient accouplés avec les officiers dudit seigneur.

« Lequel étant au droit de la chapelle Saint-Siméon, seroient venus les
 « curés et vicaires de toutes les églises parrochiales de la ville, avec
 « croix et eau bénite, ornez de leurs chappes. Et semblablement, les Cor-
 « deliers et Jacobins avec leurs croix et eau-bénite, l'une desquelles, à
 « savoir, celle des Cordeliers, lui aurait été présentée, à la présentation
 « de laquelle ledit révérend serait descendu de sa mule, et illec ayant
 « les genoux en terre, aurait révééré et baisé icelle croix avec grande
 « humilité.

« Et ce fait, serait entré en la chapelle dudit lieu Saint-Siméon, où
 « illec ayant pris son rochet et bonnet rond, délaissé ses vestemens des
 « champs, et ainsi accompagné, les gens du Siège Présidial l'auraient
 « trouvé à l'endroit de la chapelle de Notre-Dame de Lorette, avec les
 « advocats et procureurs estants à cheval et vestus de leurs grandes
 « robes, avec plusieurs advocats, procureurs et sergens tant à cheval
 « qu'à pied, la harangue faite par M^e Gérard Rémond, ancien conseiller,
 « pour l'absence des Lieutenants général et particulier
 « Arrivé au devant de l'église et abbaye de Saint-Germain, accompagné
 « comme dessus, seroient venus les religieux de Saint-Germain avec la

(1) Le hameau des Chénéés, à une demie lieue de la ville.

« croix , eau bénite, jusques à la porte d'icelle église, vestus de chappes ;
 « où illec harangué par frère Pierre de Pesselière, prieur, en latin ; à
 « laquelle doctement, de même langage, ledit révérend aurait répondu.

« Et d'illec seroit esté mené et conduit par Laurent Petitfou, grand
 « vicairé dudit Saint-Germain et autres officiers dudit lieu de Saint-
 « Germain, en la chambre abbatiale, où illec arrivé avec ses domes-
 « tiques, aurait exigé d'y être procuré avec son train, jusques à l'heure
 « qu'il partirait pour aller en sa cathédrale, ou bien un marc d'argent.

« Et le lendemain delà, lesdits officiers de l'évesque
 « se sont transportés en la maison épiscopale, où illec ledit Vincent et
 « du Broc assis sur une chaire et maistre Nicolas Tribolé, son lieutenant,
 « en une autre, et ayant le greffier, . . . par ledit Vincent aurait esté
 « déduit comme de tout temps et ancienneté estoient tenus de comparoir
 « aux entrées des évesques, le comte d'Auxerre, le baron de Donzy, le
 « baron de Toucy, et le baron de Saint-Verain-des-Bois, comme vassaux
 « dudit révérend, pour le porter dans une chaire, depuis l'église de
 « Saint-Germain et grand autel d'icelle, jusques en l'église de Saint-
 « Etienne, et que, pour y vacquer, tous les susdits auraient eu assi-
 « gnations, en vertu de la commission émanée dudit révérend, à cejour-
 « d'hui, heure de neuf heures. . . . requérant le greffier iceux appeler
 à les uns après les autres.

« A l'appel desquels seroient comparus, à savoir, M^e Gérard Rémond,
 « plus ancien conseiller audit bailliage et M^e Claude d'Her, procureur
 « du Roy en icelui bailliage, pour et au nom du Roy.

« Ledit révérend commencé d'estre installé par messire Toussains de
 « Monté, vicairé du grand archidiacre de Sens, accompagné de M^{es} . . .
 « chanoines dudit Sens, commis et députés par ledit archidiacre, comme
 « ils disoient; lequel de Monté, après quelques oraisons concernantes
 « l'installation, aurait mis ledit révérend en une chaire couverte et parée
 « d'un parement de drap d'or; en laquelle estant, ledit Vincent aurait
 « requis lesdits barons qu'ils eussent à satisfaire au devoir auquel ils
 « étaient tenus, etc. Et, s'estant mis en devoir dece faire, ledit révérend
 « se serait levé et déclaré qu'il se contentait et qu'il irait à pied, et sans
 « tirer à conséquence.

« Les ecclésiastiques, Cordeliers et Jacobins, et après, les officiers de
 « l'évesque, les ecclésiastiques à dextre, et les autres à sénestre; les
 « quatre barons proche d'eux, la chaire portée par quatre forts hommes;
 « du côté droit le comte d'Aucerre et le baron de Donzy; à sénestre le
 « baron de Saint-Verain et le seigneur de Toucy; l'évesque; après lui

« l'évesque de Troyes, l'abbé de Belleveaux, etc. les sergens de la ville,
 « le Présidial, Prévost, Jurez, Eschevins. »

VI.

La cathédrale d'Auxerre ne peut redire le nom de son architecte. Ce nom n'est écrit ni sur les murs de la vénérable basilique, ni dans les chroniques contemporaines, ni dans les archives de l'évêché et du chapitre. Il en est ainsi de la plupart des artistes qui nous ont légué ces grands monuments religieux du moyen-âge. Ce n'étaient pourtant pas de médiocres génies, ces hommes qui s'emparant habilement d'une idée nouvelle que l'art architectonique devait aux orientaux, ont su lui donner de si prodigieux développements, lui créer de si magnifiques applications, et les harmoniser si complètement avec leur destination, que de bons esprits, en méditant sur l'intime analogie de ce genre d'architecture avec le génie particulier du catholicisme, se demandent, encore aujourd'hui, si ces formes si grandioses et si mystiques à la fois, ces proportions si imposantes, ces détails si prodigieusement multiples dans une si noble simplicité de plan, cette ornementation si riche et pourtant si sévère; si toutes ces merveilles sont bien dérivées d'une importation étrangère, ou si, au contraire, elles n'ont pas été inventées d'un seul jet, et en quelque sorte révélées, comme l'expression la plus vraie et la plus complète de la pensée chrétienne du moyen-âge.

Honorons donc, comme de grandes et précieuses conceptions de l'art, ces riches cathédrales. Sachons aussi admirer en elles la puissance de création et la persévérance de nos pères qui, dans ces vertus du moins, sont dignes d'être imités. Vénérons, enfin, comme les traditions vivantes des siècles écoulés, ces monuments sublimes, qui, mieux que les livres, nous initient dans l'histoire mystérieuse des mœurs et de l'esprit de nos ancêtres. Sachons les préserver de la destruction, et transmettons intacts à nos enfants ces précieux dépôts que les âges précédents nous ont confiés, et dont la perte serait irréparable, car la puissance qui les a créés est éteinte; l'intérêt, divinité de ce siècle, a succédé aux croyances de nos pères; et le monde ne reverra, de long-temps, la foi puissante et la féconde abnégation qui seuls peuvent enfanter de si grandes choses.

Déjà, un grand nombre de ces édifices vénérables, négligés depuis longues années, fléchissent et s'affaissent faute d'entretien et de réparations. Il en est ainsi de la cathédrale d'Auxerre. Je tiens d'un savant magistrat, connu par ses profondes recherches sur l'histoire locale, qu'en 1789, lors de la confiscation des biens du clergé, le chapitre destinait à des réparations urgentes le produit entier de la

coupe qu'il allait faire des futaies réservées de ses forêts. La révolution a dévoré le fonds et la superficie des bois du chapitre. Et, depuis cinquante ans, les dégradations de la vieille cathédrale se sont accrues dans une effrayante proportion. Plus d'une lézarde déchire le flanc des massifs et des contre-forts. Les balustrades et les clochetons extérieurs sont mutilés par la dent rongeante des siècles; la tour méridionale, quoiqu'inachevée, se délite et s'effrise, et chaque hiver on voit de précieux débris s'écrouler et se briser sur le parvis. Il y a urgence de pourvoir à cette imminente destruction. Les ressources dont le Conseil général dispose chaque année pour notre église, sont d'une évidente insuffisance. Il faut que le Gouvernement, qui montre le zèle le plus louable pour la conservation de ces précieux monuments, principale gloire de nos provinces; que le ministre, qui vient d'allouer à la cathédrale de Sens et à l'église de Vézelay des fonds considérables dont ces nobles édifices avaient un pressant besoin; il faut qu'ils se hâtent de traiter aussi favorablement la cathédrale d'Auxerre, non moins riche en grands souvenirs, et plus magnifique, sous le rapport de l'art, que ces précieuses et vénérables basiliques.

CHALLE.

